



RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2017

Partie 1 – Rapport semestriel d'activité

Partie 2 – Information financière semestrielle résumée

Compte de résultat consolidé semestriel

Etat de résultat global semestriel

Bilan consolidé semestriel : actif

Bilan semestriel consolidé : passif

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

Tableau des flux de trésorerie consolidé semestriel

Notes aux comptes consolidés semestriels

Partie 3 – Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle résumée

Partie 4 – Attestation du responsable du rapport financier semestriel



Société anonyme au capital de 13 038 371 euros
Siège social : 16, rue de la Ville l'Evêque – 75008 Paris
342 376 332 R.C.S. PARIS

1. ANALYSE DE L'ACTIVITE DU GROUPE ET DU RESULTAT

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES CONSOLIDÉES

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2017	30 juin 2016	Exercice clos le 31-déc-2016
COMPTE DE RESULTAT			
Chiffre d'affaires	2 464,0	2 296,9	4 722,1
Ebitda	874,6	808,5	1 675,7
Résultat opérationnel courant	430,1	360,2	744,1
Autres produits et charges opérationnels	-0,6	-3,0	-4,5
Résultat financier	-13,5	-26,1	-43,8
Autres produits et charges financiers	-33,2	-22,3	-48,3
Impôts sur les résultats	-150,9	-118,6	-245,6
Résultat des sociétés mises en équivalence	0,6	0,2	0,7
Résultat net	232,6	190,4	402,7
BILAN			
Actifs non-courants	7 430,2	6 111,2	7 262,3
Actifs courants	839,1	1 021,5	947,8
<i>Dont Trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	<i>153,7</i>	<i>329,4</i>	<i>238,5</i>
Actifs destinés à être cédés	19,5	24,5	21,4
Total de l'actif	8 288,7	7 157,2	8 231,5
Capitaux propres	3 198,3	2 793,1	3 001,8
Passifs non-courants	2 733,4	2 582,8	2 882,1
Passifs courants	2 357,0	1 781,3	2 347,6
Total du passif	8 288,7	7 157,2	8 231,5
TRESORERIE			
Capacité d'autofinancement	864,5	792,5	1 603,8
Flux net de trésorerie lié aux investissements France ¹	-722,6	-858,9	-1 757,8
Flux net de trésorerie lié aux investissements Italie ²	-57,8	-	-
Flux net de trésorerie Groupe (hors investissements 700MHz et Italie, financement et dividendes) ³	-24,2	46,1	39,2
Flux net de trésorerie Groupe (hors financement et dividendes) ³	-82,0	-190,6	-432,3
Dividendes	-25,9	-24,1	-24,1
Endettement net	1 769,2	1 402,9	1 642,8

¹ Incluant l'investissement relatif aux premiers paiements des fréquences 700MHz en 2016

² Incluant 50 millions d'euros relatifs à l'achat des fréquences

³ Intérêts financiers inclus

1.1 PRESENTATION GENERALE DU GROUPE

Fort du succès de ses offres Haut Débit et Très Haut Débit sous la marque Free, le Groupe Iliad (le «**Groupe**») s'est imposé comme un acteur majeur sur le marché des télécommunications fixes en France. Avec le lancement en 2012 de ses offres mobiles, le Groupe est devenu un opérateur intégré présent à la fois dans le Haut et Très Haut Débit fixe et dans le mobile. Sur ces deux segments d'activité, le Groupe a forgé son succès autour des 4 piliers suivants : simplicité des offres, prix attractifs, excellente qualité de service et innovation technologique.

Cinq ans après son entrée sur le marché mobile, le Groupe est l'un des principaux opérateurs de télécommunications en France avec 19,6 millions d'abonnés, dont plus de 13 millions d'abonnés mobiles et près de 6,5 millions d'abonnés Haut Débit et Très Haut Débit fixe. Au 30 juin 2017, il disposait de 24% de part de marché Haut Débit et Très Haut Débit fixe et de 18,5%⁴ de part de marché mobile. Le Groupe poursuit sa croissance rentable sur le premier semestre 2017, réalisant un chiffre d'affaires de près de 2,5 milliards d'euros, en hausse de 7,3% par rapport au premier semestre 2016.

La présentation géographique de l'activité du Groupe correspond à la France, où le Groupe exerce l'essentiel de son activité. Suite à la signature début juillet 2016, d'un accord avec les groupes Hutchison et VimpelCom, dans le cadre du projet de fusion H3G et Wind, afin d'acquérir les actifs lui permettant de devenir le quatrième opérateur mobile en Italie, le Groupe réfléchit à l'évolution de la présentation de son information sectorielle, étant entendu que l'activité commerciale en Italie n'a pas encore démarré et que les actifs significatifs sous-jacents comptabilisés dans les états financiers du Groupe au 30 juin 2017 sont constitués principalement des licences (à hauteur de 896 millions d'euros) ainsi que des premiers actifs de réseau (à hauteur de 10 millions d'euros). Cette présentation pourrait être modifiée de nouveau à l'avenir, en fonction de l'évolution des activités du Groupe et de critères opérationnels.

À diverses reprises dans ce rapport de gestion les notions suivantes sont utilisées :

Ebitda : résultat opérationnel avant amortissement et dépréciation des immobilisations et des avantages de personnel (correspondant aux charges de rémunérations non monétaires liées aux salariés).

Chiffre d'affaires services Mobile : chiffre d'affaires Mobile hors terminaux (ventes et location).

Ces indicateurs sont utilisés par le Groupe comme mesure de la performance opérationnelle.

1.1.1 Formation du chiffre d'affaires

(a) Offres fixes (Haut Débit et Très Haut Débit)

Présentation des offres et services disponibles sous les marques Free et Alice

Le Groupe propose différentes offres d'accès à Internet (de 9,99 euros par mois à 39,99 euros par mois) à ses abonnés avec mise à disposition d'une box.

Selon l'éligibilité de la ligne de l'abonné, Free propose des forfaits Haut Débit et Très Haut Débit :

- **via ADSL** qui permet aux abonnés d'accéder à l'Internet avec un débit minimum de 2 Mbit/s, pouvant atteindre les 22,4 Mbit/s dans les zones dégroupées, et 17,6 Mbit/s dans les zones non dégroupées en fonction de l'éligibilité de la ligne (débits IP) ;

⁴ Métropole hors M2M

- **via VDSL2** qui permet aux abonnés en zones dégroupées et ayant des lignes courtes d'atteindre des débits allant jusqu'à 100 Mbit/s en réception et 40 Mbit/s en émission ;
- **via la Fibre optique (FTTH)** qui, dans les zones couvertes par Free, permet aux abonnés de bénéficier d'un accès à Internet à Très Haut Débit (THD) (jusqu'à 1 Gbit/s en réception et jusqu'à 200 Mbit/s en émission).

Ces offres permettent aux abonnés, selon le forfait choisi, de bénéficier des services présentés ci-après :

- **la téléphonie** : tous les abonnés bénéficient d'un service de téléphonie comprenant les appels émis depuis leur modem vers les numéros fixes en France métropolitaine (hors numéros courts et spéciaux), ainsi que vers les lignes fixes de 60 ou plus de 110 destinations selon les forfaits. De plus, différentes offres sont proposées aux abonnés afin de bénéficier de la gratuité ou de la forfaitisation des appels émis vers les mobiles en France métropolitaine ;
- **Free propose la plus importante offre télévisuelle du marché** en permettant à ses abonnés d'accéder à un service de télévision comprenant au total près de 600 chaînes. Le nombre de chaînes incluses dans les premiers forfaits basiques varie entre 90 et 280 chaînes (selon les forfaits). Près de 190 chaînes Haute Définition et plus de 100 chaînes en service de rattrapage viennent enrichir ces bouquets. Depuis le mois de septembre 2016, l'offre Freebox Révolution inclut l'offre TV by CANAL Panorama, ajoutant ainsi 50 chaînes dont 25 exclusives à l'offre Freebox TV ;
- **Free propose à ses abonnés d'accéder à de nombreux services à valeur ajoutée** comme la télévision de rattrapage (Freebox Replay), la vidéo à la demande (VOD ou S-VOD), l'abonnement aux chaînes payantes (Canal+, BeIn Sport...) ou des jeux vidéo. La nouvelle offre TV by CANAL Panorama permet en outre aux abonnés d'accéder à plus de 100 chaînes en live et plus de 8 000 contenus à la demande, quel que soit leur écran (smartphone, tablette, Xbox 360 et Xbox One, PC/MAC).

Dans le cadre des offres d'accès souscrites, le Groupe met à disposition une box. A ce jour, il propose deux offres principales :

- **L'offre Freebox Révolution** qui permet de connecter tous les terminaux et d'accéder à internet dans les meilleures conditions. Elle est enrichie de nombreux services innovants comme le serveur NAS permettant un stockage jusqu'à 250 Go, accessible en permanence quel que soit l'endroit où se trouve l'abonné, le lecteur Blu-Ray™, les appels inclus vers les mobiles en France métropolitaine et intègre les dernières technologies (Courant Porteur en Ligne, télécommande gyroscopique, manette de jeux, haut-parleurs) ;
- **L'offre Freebox mini 4K** (offre d'entrée de gamme), remplaçante de la Freebox Crystal, première box triple-play sous AndroidTV™, la plateforme de Google™ à destination de la TV, compatible 4K / Ultra Haute Définition, avec de nombreux services innovants (télécommande à recherche vocale, utilisation du téléphone mobile comme télécommande, boîtier compatible Bluetooth™...) et des dimensions en faisant la box la plus compacte du marché (11 x 15 cm) ;
- **Enfin, le Groupe a proposé dans le cadre de ventes promotionnelles ponctuelles la Freebox Crystal.** Depuis le remplacement de la Freebox Crystal par la Freebox mini 4K dans l'offre d'entrée de gamme du Groupe, la Freebox Crystal n'est plus disponible au sein des offres commerciales du Groupe. Toutefois, et dans une logique de réutilisation du parc de box déjà existant, le Groupe a proposé de manière ponctuelle cette box à des conditions promotionnelles.

Offres et services d'hébergement disponibles sous les marques Online, Dedibox et Iliad Entreprises

L'activité d'hébergement du Groupe se décline sous trois activités, chacune représentée par une marque :

- **l'hébergement mutualisé**, correspond à l'hébergement de sites internet ainsi qu'à l'achat / la revente de noms de domaines. Ce service est facturé sur la base d'un abonnement annuel et s'adresse essentiellement aux particuliers ou aux très petites entreprises ayant un besoin d'espace de stockage relativement faible ;
- **l'hébergement dédié**, correspond à la mise à disposition d'un serveur dédié aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises souhaitant sécuriser leurs données. La prestation est facturée sur une base d'abonnement mensuel ;
- **la colocation**, cette prestation de service consiste à mettre à disposition des espaces au sein d'un *datacenter*, ainsi que la capacité électrique associée, pour héberger des baies et serveurs appartenant généralement au client final ;
- **le Cloud computing**, qui correspond à l'accès, via un réseau de télécommunications, à la demande et en libre-service, à des ressources informatiques partagées configurables. L'offre « *Scaleway* » s'inscrit dans cette logique avec des serveurs qui peuvent aussi bien être virtualisés que physiques et dédiés.

(b) Offres mobiles

Le Groupe propose deux forfaits mobiles simples et généreux à ses abonnés depuis son lancement commercial :

- **le forfait à 2 euros/mois (0 euro/mois pour les abonnés Freebox)** qui permet aux abonnés d'avoir accès à :
 - 120 minutes d'appels en France métropolitaine et vers les mobiles des États-Unis, du Canada des DOM et de la Chine, vers les fixes de 100 destinations internationales, ainsi que depuis l'Europe et les DOM vers les fixes et mobiles de France métropolitaine, Europe et DOM ;
 - SMS/MMS illimités en France métropolitaine et depuis l'Europe et les DOM vers la France métropolitaine, l'Europe et les DOM ;
 - 50 Mo d'Internet mobile en 3G/4G et 50Mo supplémentaires depuis l'Europe et les DOM, ainsi qu'un accès illimité à FreeWifi ;
 - Cette offre est sans engagement et inclut les services comme la messagerie vocale, la présentation du numéro ou le suivi conso. Cette offre a été conçue principalement pour les abonnés utilisant surtout la voix et à la recherche d'un prix compétitif. Dans le cadre de cette offre, l'abonné peut accéder en option à des minutes et Mo supplémentaires, ainsi qu'aux appels vers l'international et depuis l'étranger ;
- **le forfait Free à 19,99 euros/mois (15,99 euros/mois pour les abonnés Freebox)** intégrant :
 - les appels illimités vers les mobiles et fixes de France métropolitaine, vers les mobiles des États-Unis, du Canada, des DOM et de Chine, vers les fixes de 100 destinations internationales ainsi que depuis l'Europe et les DOM vers les fixes et mobiles de France métropolitaine, Europe et DOM, et depuis les États-Unis, l'Afrique du Sud, l'Australie, le Canada, Israël et la Nouvelle-Zélande vers les fixes et mobiles du même pays et de France métropolitaine ;

- les SMS/MMS illimités en France métropolitaine et depuis l'Europe et les DOM vers la France métropolitaine, l'Europe et les DOM, ainsi que depuis les Etats-Unis, l'Afrique du Sud, l'Australie, le Canada, Israël et la Nouvelle-Zélande vers les fixes et mobiles du même pays et de France métropolitaine ;
- la 4G en illimité pour les abonnés Freebox en France métropolitaine (100 Go/mois pour les autres) et 25Go/mois d'Internet mobile depuis l'Europe, les DOM, les Etats-Unis, l'Afrique du Sud, l'Australie, le Canada, Israël et la Nouvelle-Zélande.

Par ailleurs, le Groupe propose une sélection des derniers téléphones mobiles. Dans une logique de transparence et afin de permettre à ses abonnés de choisir librement le forfait de leur choix avec le téléphone de leur choix, le téléphone est vendu séparément du forfait. L'abonné peut dès lors choisir d'acquérir ou non un téléphone. Plusieurs solutions s'offrent à lui :

- acheter un terminal au comptant ;
- acheter un terminal en étalant son paiement : 4 fois sans frais ou 24 fois, selon les modèles de terminaux ;
- louer un terminal : pour les smartphones haut de gamme, les abonnés ont la possibilité de louer leur mobile pendant un minimum de 24 mois. Selon le terminal, l'abonné effectue un paiement initial d'un montant compris entre 79 et 169 euros puis doit régler une mensualité comprise entre 10 et 25 euros (selon le terminal) pendant 24 mois. Au terme de cette période, l'abonné peut au choix, (i) renvoyer son terminal et bénéficier d'une nouvelle location avec un terminal de dernière génération, ou (ii) prolonger la location de son terminal.

Dans tous les cas, le Groupe reconnaît le chiffre d'affaires correspondant lors de la réception du téléphone mobile par l'abonné.

1.1.2 Principaux coûts opérationnels du Groupe

(a) Principaux coûts opérationnels des offres fixes du Groupe :

- **d'une part, l'Option 1** (abonnés dégroupés) permettant au Groupe de commercialiser des offres transitant totalement (hors boucle locale) sur son propre réseau.

En Option 1, les coûts directs par abonnement et par mois, tels que mentionnés dans l'offre de référence du dégroupage de l'opérateur historique sont les suivants au 30 juin 2017 :

Coûts opérationnels dégroupage partiel

- Location de la paire de cuivre et du filtre ADSL : 1,77 euro

Coûts opérationnels dégroupage total

- Location de la paire de cuivre : 9,45 euros⁵

- **d'autre part, l'Option 5** (abonnés non dégroupés) où Free et Alice revendent une prestation de gros proposée par l'opérateur historique.

⁵ Coût applicable depuis le 1^{er} janvier 2017. A comparer à un coût de 8,78 euros pour janvier et février 2016 et de 9,10 euros dès mars 2016.

En Option 5, pour un abonnement vendu au même prix, les coûts par abonnement et par mois sont composés des coûts d'accès et des coûts liés à la prestation de collecte.

Coûts d'accès :

- Dans l'offre « DSL Access », l'abonnement mensuel est fixé depuis le 1^{er} avril 2015 à 4,79 euros ;
- L'abonnement mensuel pour l'offre « DSL Access Only », est quant à lui fixé à 12,93 depuis le 1^{er} janvier 2017, à comparer à un coût de 12,53 euros pour janvier et février 2016 et de 12,63 euros dès mars 2016.

Coûts liés à la prestation de collecte

Aux coûts d'accès s'ajoutent les coûts de la prestation de collecte IP-ADSL dont la charge est variable en fonction du débit utilisé par la totalité des abonnés Option 5. Les conditions spécifiques valables sur le premier semestre 2017 ont été les suivantes :

- Consommation (par Mbit/s) :7,00 euros
- Frais d'accès :5,40 euros

La marge brute et la marge d'exploitation avant amortissements des immobilisations sont donc sensiblement supérieures pour l'offre relevant de l'Option 1 en comparaison de celle relevant de l'Option 5. L'objectif du Groupe consiste donc à maximiser la proportion de ses abonnés en Option 1, ou alors, lorsque cela est techniquement possible, en proposant directement une offre en Option 1 aux nouveaux abonnés résidant dans une zone de dégroupage.

■ Le Groupe propose également à ses abonnés, dans les zones éligibles, de migrer sur une offre FTTH

La marge brute et la marge d'exploitation avant amortissements des immobilisations sur ce type d'offre sont sensiblement plus élevées que pour l'Option 1, le Groupe n'ayant plus à supporter les coûts opérationnels liés à la location de la paire de cuivre à l'opérateur historique.

L'objectif du Groupe consiste donc à maximiser la proportion de ses abonnés en FTTH, dans les zones éligibles lorsque cela est techniquement possible.

(b) Les coûts d'interconnexions de terminaison d'appel vocal mobile

La terminaison d'appel a été de 0,74 centime d'euro sur le premier semestre 2017 contre 0,76 centime d'euro sur le premier semestre 2016.

(c) Les coûts d'itinérance

Le Groupe supporte le coût de la prestation d'itinérance. Cette prestation d'itinérance a été définie dans le cadre d'un contrat signé avec l'opérateur historique au cours du 1^{er} semestre 2011. Depuis sa signature, le contrat d'itinérance a été adapté afin de prendre en compte la croissance du nombre d'abonnés, notamment au niveau des capacités d'interconnexion. Ce contrat d'une durée initiale de 6 ans à compter de la date de lancement commercial et portant sur les technologies 2G et 3G a été prolongé le 15 juin 2016, et court maintenant jusqu'à fin 2020.

Le contrat d'itinérance permet au Groupe :

- de proposer un service aux abonnés équipés d'un terminal 2G ;

- de compléter la couverture en 3G de son propre réseau qui est en cours de déploiement.

La marge brute et la marge d'*Ebitda* sont donc sensiblement différentes lorsque le trafic est en itinérance ou directement sur le réseau Free Mobile. Les niveaux de marges sont significativement supérieurs lorsque le trafic est transporté par le réseau Free Mobile. Les niveaux de marges dépendent également (i) de l'évolution des habitudes de consommation des abonnés, notamment en ce qui concerne la data, et (ii) de la part du nombre d'abonnés sur un Forfait Free à 19,99 euros/mois (ou 15,99 euros/mois pour les abonnés Freebox).

L'objectif du Groupe consiste donc à maximiser la proportion du trafic transporté sur son propre réseau, en poursuivant ses objectifs de déploiement présentés au § 1.1.3.d, ainsi que d'augmenter la proportion d'abonnés au Forfait Free à 19,99 euros/mois (ou 15,99 euros/mois pour les abonnés Freebox) notamment en faisant migrer les abonnés de l'offre 2 euros/mois (ou 0 euro/mois pour les abonnés Freebox) vers l'offre à 19,99 euros/mois (ou 15,99 euros/mois pour les abonnés Freebox). Cette évolution est favorisée par les usages croissants de l'Internet mobile au quotidien.

Dans le cadre des pouvoirs attribués le 6 août 2015 par la loi Macron à l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes, l'Autorité a entamé en 2015 les travaux d'examen des accords de mutualisation (itinérance, ran-sharing).

Ces travaux ont donné lieu à la mise en consultation publique d'un projet de lignes directrices le 12 janvier 2016 et à la publication de lignes directrices le 25 mai 2016 appelant notamment les opérateurs à fixer des dates d'extinction progressive des accords d'itinérance actuellement en vigueur.

Le 15 juin 2016, Iliad et Orange ont annoncé avoir conclu un avenant au contrat d'itinérance 2G/3G courant jusqu'à fin 2020 et mettant en œuvre le désengagement progressif de Free Mobile de son itinérance sur le réseau d'Orange. Ce désengagement prend notamment la forme d'une diminution progressive des débits internet maximum par abonné en itinérance (débit maximum théorique en réception pouvant atteindre jusqu'à 1 Mbit/s (448 kbit/s en émission) pour les années 2017 et 2018, 768 kbit/s (384 kbit/s en émission) pour l'année 2019 et 384 kbit/s (384 kbit/s en émission) pour l'année 2020).

L'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes a constaté le 30 juin 2016 qu'au regard des lignes directrices publiées le 25 mai 2016, il n'était pas nécessaire de lancer un examen formel du contrat d'itinérance conclu entre Free Mobile et Orange sur le fondement de la loi du 6 août 2015.

1.1.3 Investissements et dotations aux amortissements

(a) Haut Débit

(i) Réseau de transmission et dégroupage de la boucle locale

Avec plus de 100 000 km de fibres, le Groupe a déployé, en 15 ans, un des plus importants réseaux IP français tant par son étendue que par le volume de trafic transporté. Le Groupe s'appuie sur cet important réseau pour relier les Nœuds de Raccordement Abonnés (NRA) et permettre le dégroupage de la boucle locale. Sur le 1^{er} semestre 2017, le Groupe a poursuivi l'extension de sa couverture en ouvrant plus de 1 000 nouveaux NRA, et dispose ainsi de près de 10 400 NRA dégroupés et d'une couverture de près de 90% des foyers français au 30 juin 2017.

Les fibres optiques du réseau de transmission sont amorties sur des durées comprises entre 10 et 27 ans. Les équipements installés dans les NRA (DSLAM Freebox) sont amortis sur 5 ans et 6 ans.

(ii) Coûts opérationnels et investissement par abonné

Les coûts opérationnels ainsi que les investissements entre l'Option 1 et l'Option 5 diffèrent de façon significative.

Les principaux coûts liés à l'Option 1 sont :

- la mise à disposition d'une box. Sur le premier semestre 2017, le coût de la Freebox varie de plusieurs dizaines d'euros pour la Freebox Crystal, à 160 euros pour la Freebox mini 4K et jusqu'à 280 euros pour la Freebox Révolution ;
- les frais d'accès au service de dégroupage (appelés également frais de câblage ou FAS) facturés par l'opérateur historique, à hauteur de 50 euros par abonné pour le dégroupage total et de 66 euros par abonné pour le dégroupage partiel ;
- les frais de logistique et d'envoi des modems.

L'ensemble de ces éléments (boîtiers Freebox, frais d'accès et frais logistiques) est amorti sur des durées de cinq ou sept ans.

Dans le cadre de l'Option 5, le montant total de l'investissement est plus faible puisque la majorité des nouveaux abonnés est équipée de Freebox Crystal dont le montant est de quelques dizaines d'euros.

Dès lors les principaux frais engagés sont constitués des frais d'accès facturés par l'opérateur historique :

- Frais d'accès au service « DSL Access » :56,00 euros
- Frais d'accès au service « DSL Access Only » :61,00 euros
- Frais d'accès au service « DSL Access Only »
(accès préalablement détenu par l'opérateur) : 17,00 euros

Ces frais d'accès sont également amortis à compter de la mise en service sur une période de sept ans.

(b) Déploiement des réseaux Très Haut Débit

(i) Migration du réseau fixe vers la technologie VDSL2

Fidèle à son image d'innovateur, le Groupe s'est lancé dès 2013 dans un vaste plan de migration de ses équipements de réseau (DSLAM Freebox) vers la technologie VDSL2. A ce jour, le réseau fixe du Groupe est 100% compatible VDSL, permettant ainsi aux abonnés éligibles d'augmenter leurs débits.

(ii) Déploiement d'un réseau « FTTH »

La fibre optique, adoptée depuis longtemps par les opérateurs de télécommunications pour leurs liaisons longue distance, s'affirme comme la technologie de transmission la plus rapide, la plus fiable et la plus puissante. Elle permet en effet le transport de données à la vitesse de la lumière et offre des débits de plusieurs centaines de Mbit/s, voire beaucoup plus. C'est elle qui a notamment permis le formidable essor d'Internet au niveau mondial. Avec un réseau de desserte en fibre optique aux débits montants et descendants élevés, l'utilisation simultanée de différents services multimédias devient réellement possible.

En déployant sa propre boucle locale en fibre optique, le Groupe devient ainsi propriétaire de l'ensemble des infrastructures jusqu'à l'abonné, ce qui lui permet d'être totalement indépendant de l'opérateur historique, de maîtriser pleinement la qualité de service et la relation abonné, ainsi que d'offrir à ses abonnés un accès à une technologie répondant pleinement aux besoins croissants en bande passante.

Ce déploiement s'inscrit dans la continuité logique de la stratégie du Groupe Iliad, consistant à investir dans le déploiement de ses propres infrastructures, afin d'accroître ses niveaux de marge et sa rentabilité.

Le déploiement de la boucle locale en fibre optique répond à un cadre réglementaire différent selon les zones géographiques.

Zones Très Denses :

L'Arcep a ainsi défini dans sa décision n°2013-1475 du 10 décembre 2013 une liste de 106 communes constituant les Zones Très Denses, dans lesquelles chaque opérateur déploie son propre réseau jusqu'aux Points de Mutualisation, qui sont le plus souvent situés à l'intérieur des immeubles. Les câblages d'immeubles sont ensuite mutualisés entre les opérateurs.

Dans le cadre du plan de déploiement de son réseau de fibre optique (FTTH) jusqu'à l'abonné, le Groupe est amené à réaliser d'importants investissements dans les infrastructures réseaux.

Le Groupe déploie ainsi ses propres infrastructures dans les Zones Très Denses, nécessitant :

- L'acquisition et l'aménagement de locaux pour l'installation de Nœuds de Raccordement Optique (NRO) ;
- Un déploiement horizontal, qui consiste à acheminer de la fibre optique depuis le NRO jusqu'aux Points de Mutualisation (PM) ; ce déploiement est réalisé en utilisant les galeries visitables du réseau d'assainissement à Paris, et au travers de l'offre d'accès aux infrastructures de génie civil de l'opérateur historique en Province ;
- Le raccordement du réseau horizontal aux Points de Mutualisation ;
- Le raccordement final, consistant à poser une prise optique chez l'abonné, et à la connecter aux fibres verticales de l'immeuble, au niveau du boîtier d'étage.

Depuis 2016, et afin d'accélérer ses déploiements dans la zone, le Groupe a décidé de recourir, en complément de son architecture « point-à-point », à une architecture « E-PON ».

En dehors des Zones Très Denses :

En dehors des Zones Très Denses, afin d'optimiser les déploiements et les investissements des opérateurs, le cadre réglementaire (défini par l'Arcep dans sa décision n°2010-1312 du 14 décembre 2010) prévoit une mutualisation plus importante des infrastructures en imposant à l'opérateur qui déploie la construction de Points de Mutualisation extérieurs, regroupant chacun environ 1 000 lignes.

Les opérateurs optant pour la construction de Points de Mutualisation de moins de 1 000 lignes sont tenus de proposer une offre de collecte permettant de raccorder ces Points de Mutualisation à un point de concentration regroupant un nombre de lignes plus important.

Le Groupe Iliad a été dans ce cadre le premier opérateur à souscrire, en août 2012, à l'offre de l'Opérateur historique d'accès aux lignes FTTH en dehors des Zones Très Denses et à s'engager à cofinancer certaines des agglomérations proposées par l'opérateur historique. Cette offre permet à chaque opérateur d'avoir accès à l'intégralité des lignes déployées et de cofinancer le déploiement à hauteur de la part de marché locale souhaitée. Cette offre d'accès de l'opérateur historique permet de cofinancier à la fois la ligne entre le point de mutualisation et le logement, mais également les fibres de collecte entre le point de mutualisation et le NRO.

Dès 2013, le Groupe s'est engagé au côté de l'opérateur historique dans le cofinancement du déploiement en dehors des Zones Très Denses sur 80 zones géographiques, représentant 4,5 millions de logements déployés d'ici 2020. Au cours de l'année 2016, le Groupe a étendu ses

engagements de cofinancement sur l'ensemble des zones déployées par l'opérateur historique, ayant ainsi accès à un potentiel global de 8,6 millions de logements à terme.

De plus, le 1^{er} semestre 2017 a été marqué par l'engagement du Groupe dans les zones peu denses (Réseaux d'Initiative Publique ou RIP), à travers notamment un accord signé avec Axione, permettant à terme une couverture de plus de 2 millions de prises. Cet accord constitue une nouvelle étape dans la stratégie d'investissement de Free dans les réseaux de fibre optique.

Point d'avancement au 30 juin 2017 :

Le 1^{er} semestre 2017 s'inscrit dans la continuité de l'année 2016, avec la poursuite d'importants efforts d'investissements du Groupe dans son projet FTTH. Ainsi, au cours des six premiers mois de l'année :

- le nombre de prises raccordables a progressé de 900 000 et atteint 5,3 millions au 30 juin 2017 (contre 4,4 millions au 31 décembre 2016).
- une forte progression du nombre d'abonnés raccordés en FTTH : en effet, le Groupe enregistre près de 110 000 nouveaux abonnés FTTH sur la période, soit davantage que sur la seule année 2016, et est ainsi en ligne avec son objectif de plus de 200 000 abonnés supplémentaires raccordés en FTTH sur l'année 2017. Au 30 juin 2017, le Groupe compte près de 420 000 abonnés FTTH. Cette progression s'explique par trois facteurs principaux :
 - o Une appétence croissante des foyers français pour la technologie FTTH ;
 - o Une amélioration des processus de raccordements abonnés ;
 - o L'ouverture progressive de la commercialisation des offres FTTH de Free en dehors des Zones Très Denses.

A fin juin 2017, environ 270 communes ont été ouvertes commercialement. Le Groupe Iliad souhaite poursuivre ses efforts de déploiement, aussi bien dans les Zones Très Denses qu'en dehors, et prévoit ainsi d'atteindre :

- 9 millions de prises raccordables à horizon 2018,
- et 20 millions de prises raccordables à horizon 2022.

(c) Un portefeuille de fréquences enrichi et complet

Depuis l'obtention de la 4^{ème} licence mobile 3G en janvier 2010, le Groupe n'a cessé d'enrichir son portefeuille de fréquences.

Titulaire de 5MHz duplex dans les bandes 900MHz et 2 100MHz et de 20MHz duplex dans la bande 2 600MHz au lancement de l'activité mobile en 2012, le Groupe a réussi à compléter son portefeuille en 2015 et 2016 sur le territoire métropolitain en acquérant les fréquences suivantes :

- 5MHz duplex dans la bande de fréquences 1 800MHz libérés par Bouygues Telecom dans le cadre du processus de refarming défini par l'ARCEP (décision du 16 décembre 2014). Ces fréquences ont fait l'objet d'une mise à disposition progressive au cours du premier semestre 2015 pour être disponibles sur l'intégralité du territoire métropolitain à compter du 1^{er} juillet 2015 ;
- 10MHz duplex supplémentaires dans la bande de fréquences 1 800MHz, suite à l'autorisation par l'ARCEP du refarming des fréquences de Orange et SFR, ces fréquences ayant été libérées sur l'intégralité du territoire métropolitain au profit du Groupe en date du 25 mai 2016 ;

- 10MHz remportés le 17 novembre 2015 suite aux enchères pour l'attribution des fréquences mobiles de la bande 700MHz. Ces fréquences seront disponibles de manière progressive par région, en commençant par l'Île de France en avril 2016 puis une région par trimestre à partir du 1^{er} janvier 2018 jusqu'au 1^{er} juillet 2019, date de libération de la dernière région. Ces fréquences ont été acquises pour un montant de 933 millions d'euros, et sont payables en quatre tranches étalées entre 2016 et 2018, avec deux échéances réglées sur la première année.

Le Groupe dispose ainsi d'un portefeuille de 55MHz duplex équilibré sur l'ensemble du territoire métropolitain, lui permettant d'être performant en 3G et en 4G.

(d) Déploiement d'un réseau d'antennes mobiles

Depuis l'obtention de la 4^{ème} licence mobile 3G, le Groupe déploie son réseau mobile. Ce déploiement s'appuie sur l'important réseau de transmission fixe (cf. 1.1.3.a) du Groupe et il repose sur une organisation dédiée qui pilote l'ensemble du processus (recherche de sites, démarches auprès des bailleurs de tous types, démarches administratives et réglementaires, réalisation des travaux dans le respect des règles de sécurité, jusqu'au suivi de l'exploitation des équipements radioélectriques sur les sites installés).

Malgré un contexte réglementaire plus contraignant pour les déploiements d'antennes mobiles (Loi Abeille, loi ALUR), le Groupe a réalisé un semestre record en termes de déploiement mobile, affichant près de 1 800 sites supplémentaires en 6 mois (y compris les sites partagés avec les autres opérateurs dans les zones moins denses). Au 30 juin 2017, le Groupe disposait de près de 10 300 sites en service, lui permettant de couvrir près de 91% de la population avec son propre réseau 3G.

Le 1^{er} semestre 2017 a été marquée par les efforts importants réalisés par le Groupe dans son réseau avec notamment :

- **Près de 1 800 nouveaux sites 3G ouverts sur la période**, permettant ainsi au Groupe de disposer de près de 10 300 sites 3G au 30 juin 2017 ;
- **Poursuite des déploiements 4G.** Depuis le lancement de ses activités mobiles, le déploiement de la 4G constitue une priorité pour le Groupe. Le premier semestre 2017 reflète cette ambition, avec (i) l'ouverture des nouvelles fréquences 1 800MHz sur plus de 2 200 sites supplémentaires et (ii) le déploiement des fréquences 700MHz sur plus de 500 sites supplémentaires. La poursuite de la mise en service de ces nouvelles fréquences (700MHz et 1 800MHz) sur le semestre a permis au Groupe d'améliorer sensiblement la couverture et la qualité de son réseau à l'intérieur des bâtiments. Ainsi à fin juin 2017, le Groupe bénéficie d'une couverture de 82% de la population en 4G avec 8 352 sites ouverts au 30 juin 2017 ;
- **La poursuite des investissements dans son réseau de desserte (« backhaul ») fibre de ses sites mobiles.** Compte tenu de la croissance importante des débits et du nombre d'utilisateurs 4G, les capacités des liens d'interconnexions des sites mobiles deviennent un point critique pour les opérateurs. Dès lors, et afin d'offrir les meilleurs débits possibles à ses abonnés, le Groupe a choisi de favoriser au maximum le raccordement de sites en fibre. Au 30 juin 2017, plus de 80% des sites dans les zones très denses étaient ainsi raccordés en fibre.

Fort de l'avancée de ses déploiements, le Groupe confirme ses objectifs (i) d'atteindre plus de 12 000 sites mobiles (y compris les sites partagés avec les opérateurs dans les zones moins denses) à fin 2017, (ii) d'accélérer la conversion des sites existants en 4G et notamment l'ouverture des fréquences 1 800MHz afin d'atteindre une couverture 4G proche de 85% de la population en fin d'année et (iii) de poursuivre le déploiement progressif des fréquences 700MHz sur les zones éligibles.

Le Groupe précise qu'il a toujours respecté ses engagements de couverture, et qu'il a atteint dès début 2017 l'ensemble de ses futurs engagements :

- Licence 3G : 90% de la population en janvier 2018
- Licence 4G : 60% de la population en octobre 2019 et 75% de la population en octobre 2023

Les durées d'amortissement retenues pour les principaux éléments mis en service sont les suivantes :

- Licences : entre 15 et 19 ans
- Installations générales : 10 ans
- Installations techniques mobiles : 6 et 18 ans
- Matériels : 3 à 5 ans
- Autres : 2 à 10 ans

(e) Déploiement du réseau de distribution : boutiques et bornes

Au cours du 1^{er} semestre 2017, le Groupe a renforcé sa présence physique sur le territoire grâce :

- à l'ouverture de 2 nouvelles boutiques permettant ainsi au Groupe de disposer de 57 Free Centers à fin juin 2017 ;
- au déploiement de bornes de souscription d'abonnements mobiles et de distribution automatique de cartes SIM. Pour cela, le Groupe s'appuie sur un partenariat avec le réseau de magasins « Maison de la Presse » et « Mag Presse ». Au 30 juin 2017, le Groupe avait déjà déployé plus de 1 500 bornes sur l'ensemble du territoire.

(f) Italie : Lancement du quatrième opérateur de réseau mobile

En juillet 2016, le Groupe a signé un accord avec les groupes Hutchison et VimpelCom, dans le cadre du projet de fusion de H3G et Wind, afin d'acquérir les actifs lui permettant de devenir le quatrième opérateur mobile en Italie. Cet accord a été validé par la Commission Européenne le 1^{er} septembre 2016 et prévoit le transfert d'un portefeuille de fréquences (35Mhz) pour un montant de 450 millions d'euros (dont le paiement est étalé sur 2017-2019), l'engagement d'acquérir des sites mobiles du réseau fusionné, la possibilité d'activer un accord de RAN sharing sur les zones rurales ou l'acquisition de sites dans cette zone, ainsi qu'un accord d'itinérance toutes technologies sur le réseau fusionné pendant une période de 5 ans, extensible pour 5 années supplémentaires à l'initiative du Groupe.

(i) Un portefeuille de fréquences équilibré de 35MHz

En novembre 2016, les autorités locales ont autorisé le transfert des différentes fréquences visé dans l'accord. Ainsi le Groupe dispose en Italie d'un portefeuille de fréquences équilibré de 35MHz duplex composé de :

- 5MHz duplex dans la bande de fréquences 900MHz ;
- 10MHz duplex dans la bande de fréquences 1 800MHz ;
- 10MHz duplex dans la bande de fréquences 2 100MHz ;
- 10MHz duplex dans la bande de fréquences 2 600MHz.

Au 30 juin 2017, le Groupe a réalisé le premier paiement de 50 millions d'euros en faveur de Wind/Tre. Les 400 millions restants seront payés sur 2018 et 2019.

Le Groupe versera un montant de 220 millions d'euros au second semestre 2017 dans le cadre du refarming des fréquences 1 800MHz, qu'il pourra exploiter jusqu'en 2029.

(ii) Déploiement d'un réseau mobile en Italie

Depuis la fin de l'année 2016 et la signature de son accord avec les groupes Hutchison et VimpelCom, le Groupe a entamé le déploiement de son réseau mobile en Italie, notamment :

- le déploiement de son backbone et de son cœur de réseau ;
- la mise en place d'une structure locale supervisant la gestion du déploiement du réseau ;
- la mise en place des accords d'itinérance avec Wind/Tre ;
- l'exploitation des synergies par des échanges importants avec les équipes françaises.

1.2 ELEMENTS CLES DU PREMIER SEMESTRE 2017

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2017	30 juin 2016	Variation (%)
Chiffre d'affaires consolidé	2 464,0	2 296,9	7,3%
- <i>Fixe</i>	1 393,5	1 329,1	4,8%
- <i>Mobile</i>	1 075,4	973,4	10,5%
- <i>Eliminations</i>	-4,9	-5,6	12,5%
Ebitda consolidé	874,6	808,5	8,2%
Résultat opérationnel courant	430,1	360,2	19,4%
Résultat net	232,6	190,4	22,1%
Ratio d'endettement	1,0x	0,9x	10,1%

Les principaux éléments marquants du premier semestre 2017 ont été les suivants :

Activités :

- **Fixe : le Groupe conforte sa place de premier opérateur alternatif Haut et Très Haut Débit français, comptant près de 6,5 millions d'abonnés au 30 juin 2017, avec 83 000 nouveaux abonnés recrutés (net de résiliation) au 1^{er} semestre 2017, soit une part de marché des recrutements nets de 27%. Le fort contexte concurrentiel et l'intensité des promotions des concurrents, ainsi que la maturité du marché expliquent un ralentissement dans les recrutements nets du Groupe ;**
- **Poursuite des déploiements et des raccordements abonnés en FTTH.** Sur la période, le Groupe a poursuivi les efforts de déploiement de son réseau FTTH, avec (i) 900 000 nouvelles prises raccordables pour atteindre 5,3 millions au 30 juin 2017 et (ii) près de 110 000 abonnés supplémentaires à la fibre sur le semestre, soit autant que sur la seule année 2016. Ainsi, le Groupe affiche une croissance de 35% de sa base d'abonnés FTTH en un semestre, s'établissant désormais à près de 420 000 abonnés ;
- **Mobile : 1^{er} recruteur pour le 22^{ème} trimestre consécutif avec 200 000 abonnés recrutés (net de résiliation) sur le 2^{ème} trimestre 2017.** En continuant d'enrichir régulièrement son offre pour le même prix, le Groupe a conservé son statut de 1^{er} recruteur sur le marché depuis le lancement de ses activités mobiles. Au 30 juin 2017, avec plus de 13 millions d'abonnés mobiles, le Groupe atteint une part de marché de 18,5%² ;
- **Poursuite de l'amélioration du mix d'abonnés en faveur de l'offre à 19,99 euros/mois (15,99 euros/mois pour les abonnés Freebox).** En effet, après une année 2016 marquée par une forte proportion des recrutements nets en faveur de cette offre, le Groupe enregistre l'intégralité de ses recrutements nets du 1^{er} semestre 2017 sur cette offre ;

- **Succès confirmé de la 4G.** Au 30 juin 2017, le Groupe compte 6,8 millions d'abonnés 4G, soit plus de 50% de sa base d'abonnés mobiles, confirmant ainsi la qualité du réseau 4G du Groupe, par ailleurs récompensé pour le 9^{ème} trimestre consécutif par le meilleur score nPerf pour les connexions 4G au 2^{ème} trimestre 2017. La consommation mensuelle moyenne de données mobiles par abonné 4G continue sa forte progression à 6,6 Go ;
- **Quatrième opérateur de réseau mobile en Italie : le Groupe progresse en vue du lancement de ses offres mobiles.** Depuis la fin de l'année 2016 et sur le 1^{er} semestre 2017, le Groupe a (i) sécurisé un réseau de collecte de près de 10 000 kilomètres de fibre et déployé son cœur de réseau, (ii) mis en place des solutions d'itinérance, (iii) négocié les contrats d'interconnexion et (iv) recruté une équipe sur place afin d'assurer la gestion opérationnelle de la nouvelle filiale ;

Eléments financiers :

- **Hausse du chiffre d'affaires du Groupe de plus de 7% par rapport au 1^{er} semestre 2016 :** dans un environnement concurrentiel, le Groupe maintient un bon niveau de croissance de son chiffre d'affaires, en hausse de plus de 7% par rapport au 1^{er} semestre 2016, il s'établit à près de 2,5 milliards d'euros au 30 juin 2017 ;
- **Poursuite d'une croissance solide du chiffre d'affaires mobile, à près de 1,1 milliard d'euros.** Au cours du semestre, le chiffre d'affaires des activités mobiles affiche une croissance supérieure à 10% (croissance également supérieure à 10% pour le chiffre d'affaires services Mobile), et ce malgré le ralentissement de la croissance du chiffre d'affaires entrant. Le 1^{er} semestre 2017 est une nouvelle fois marqué par une forte amélioration du mix d'abonnés en faveur de l'offre à 19,99 euros/mois (15,99 euros/mois pour les abonnés Freebox), ce qui explique la croissance soutenue du chiffre d'affaires services ;
- **Croissance du chiffre d'affaires des activités fixes, en hausse de 4,8%** à 1,4 milliard d'euros, principalement liée à l'offre TV by CANAL Panorama pour les abonnés Freebox Révolution ;
- **Déploiement du réseau mobile : un semestre record, dans la lignée de l'année 2016.** Au cours du 1^{er} semestre 2017, le Groupe a poursuivi ses efforts de déploiement, avec (i) près de 1 800 nouveaux sites 3G sur la période, (ii) l'aménagement de plus de 2 200 sites 4G afin de bénéficier des fréquences 1 800MHz et (iii) à l'ouverture de plus de 500 sites en 700MHz. L'objectif du Groupe est ainsi de développer rapidement son réseau mobile, en permettant d'étendre et d'améliorer la qualité du réseau, notamment en renforçant la couverture 3G et 4G. A fin juin 2017, le Groupe bénéficie d'une couverture complète, aussi bien en extérieur qu'au sein des bâtiments sur près de 91% de la population en 3G et sur 82% de la population en 4G ;
- **Hausse de plus de 8% de l'Ebitda Groupe, grâce à la forte amélioration de la rentabilité des activités mobiles et malgré un certain nombre d'impacts négatifs sur le fixe.** Au 30 juin 2017, l'Ebitda du Groupe s'établit ainsi à 875 millions d'euros, en croissance de 8,2%. Cette croissance résulte uniquement de la forte amélioration de la rentabilité des activités mobiles, grâce à la plus forte proportion du trafic sur le réseau en propre et à l'amélioration du mix d'abonnés mobiles. Au cours du 1^{er} semestre 2017, la rentabilité des activités fixes a été négativement impacté par (i) les décisions réglementaires avec la hausse de coût de dégroupage de 35 centimes par mois à 9,45 euros, (ii) la hausse des charges de personnel liée à l'accélération du déploiement du réseau FTTH, et (iii) l'enrichissement des offres avec notamment l'offre TV by CANAL Panorama ;
- **Des investissements concentrés sur le déploiement du réseau mobile et du réseau FTTH du Groupe, tout en conservant une flexibilité financière importante.** Au cours

du semestre, le Groupe a investi 723 millions d'euros dans ses infrastructures fixes et mobiles en France, lui permettant de gagner en autonomie et d'améliorer sa rentabilité, tout en offrant un meilleur service à ses abonnés, ainsi que 58 millions d'euros en Italie (dont 50 millions d'euros pour les fréquences acquises auprès de Wind/Tre). Malgré ces efforts d'investissement, la structure financière du Groupe reste très solide avec un ratio d'endettement parmi les plus faibles des opérateurs en Europe, égal à 1,0x l'*Ebitda* au 30 juin 2017.

1.3 COMPARAISON DES RESULTATS AU 30 JUIN 2017 ET AU 30 JUIN 2016

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2017	30 juin 2016	Variation (%)
Chiffre d'affaires	2 464,0	2 296,9	7,3%
Achats consommés	-1 157,4	-1 134,9	2,0%
Marge brute	1 306,6	1 162,0	12,4%
% CA	53,0%	50,6%	+2,4pts
Charges de personnel	-130,6	-119,5	9,3%
Charges externes	-198,6	-164,5	20,7%
Impôts et taxes	-65,5	-49,1	33,4%
Dotations aux provisions	-29,1	-21,5	35,3%
Autres produits et charges d'exploitation	-8,2	1,0	-
<i>Ebitda</i>	874,6	808,5	8,2%
% CA	35,5%	35,2%	+0,3pt
Charges sur avantages de personnel	-0,3	-1,2	-73,4%
Dotations aux amortissements	-444,2	-447,2	-0,7%
Résultat opérationnel courant	430,1	360,2	19,4%
Autres produits et charges opérationnels	-0,6	-3,0	-79,3%
RESULTAT OPERATIONNEL	429,5	357,2	20,2%
Résultat financier	-13,5	-26,1	-48,4%
Autres produits et charges financiers	-33,2	-22,3	49,3%
Charges d'impôt	-150,9	-118,6	27,3%
Résultat des sociétés mises en équivalence	0,6	0,2	248,6%
RESULTAT NET CONSOLIDE	232,6	190,4	22,1%

1.3.1 Analyse du résultat du Groupe

(a) Principaux indicateurs

<i>Abonnés</i>	30 juin 2017	30 juin 2016	30 juin 2015
Nombre total d'abonnés mobiles	13 140 000	12 080 000	10 925 000
- Dont 4G	6 800 000	4 700 000	2 400 000
Nombre total d'abonnés Haut Débit et Très Haut Débit	6 468 000	6 261 000	5 991 000
- Dont FTTH	419 000	250 000	-
Nombre total d'abonnés	19 608 000	18 341 000	16 916 000

<i>Autres indicateurs</i>	30 juin 2017	30 juin 2016	30 juin 2015
ARPU Haut Débit et Très Haut Débit (en €)	34,00	33,90	34,50
<i>ARPU Freebox Révolution* (en €)</i>	>38,00	>38,00	>38,00
Prises raccordables en FTTH	5,3m	3,1m	-
Consommation 4G moyenne (en Go/mois/abonné)	6,6 Go	3,9 Go	2,2 Go

*Hors promotions

(b) Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du Groupe progresse de plus de 7% au cours du 1^{er} semestre 2017, en hausse de près de 170 millions d'euros et s'établit à près de 2,5 milliards d'euros. Dans un marché encore fortement concurrentiel, le Groupe enregistre une hausse de près de 5% de son chiffre d'affaires fixe (à 1 393 millions d'euros) et une croissance à 2 chiffres sur son activité mobile (+10,5% à 1 075 millions d'euros).

Le tableau suivant présente la répartition du chiffre d'affaires du Groupe par nature de revenus au 30 juin 2017 et au 30 juin 2016 :

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2017	30 juin 2016	Variation (%)
Fixe	1 393,5	1 329,1	4,8%
Mobile	1 075,4	973,4	10,5%
Eliminations	-4,9	-5,6	12,5%
Chiffre d'affaires Groupe	2 464,0	2 296,9	7,3%

Revenus fixes

Le chiffre d'affaires fixe est en hausse de 4,8% (contre 3,4% sur la même période en 2016) pour s'établir à 1 393 millions d'euros au 30 juin 2017, et ce malgré le contexte toujours fortement concurrentiel. Les principales évolutions sur la période ont été les suivantes :

- **Progression de la base d'abonnés Haut Débit et Très Haut Débit de 83 000 nouveaux abonnés**, soit une part de marché de 27% des recrutements nets. Dans un environnement concurrentiel et promotionnel, notamment sur le 2^{ème} trimestre 2017, le Groupe réaffirme sa place de premier opérateur alternatif, bénéficiant (i) des effets des promotions ponctuelles organisées au 1^{er} semestre, (ii) de l'enrichissement de ses offres avec l'offre TV by CANAL Panorama, (iii) de l'image et la notoriété de la marque Free et de la qualité de ses Freebox, et (iv) de la qualité de sa relation abonné. Au 30 juin 2017, le Groupe compte près de 6,5 millions d'abonnés Haut Débit et Très Haut Débit ;
- **Accélération des raccordements FTTH**. Conformément à ses objectifs, le Groupe a fortement accéléré ses raccordements sur le 1^{er} semestre 2017, en ajoutant près de 110 000 nouveaux abonnés FTTH, le Groupe compte désormais près de 420 000 abonnés FTTH. Parallèlement, le Groupe poursuit ses efforts de déploiement, fort de 900 000 nouvelles prises raccordables en FTTH sur le semestre ;
- **L'ARPU Haut Débit et Très Haut Débit s'établit à 34,00 euros sur le semestre**, en hausse de 10 centimes par rapport au 1^{er} semestre 2016, bénéficiant de la nouvelle offre Freebox Révolution avec TV by CANAL Panorama. L'offre Freebox Révolution continue d'enregistrer un ARPU supérieur à 38 euros⁶.

Revenus mobiles

Le chiffre d'affaires de l'activité mobile poursuit sa croissance, avec 440 000 abonnés supplémentaires sur le semestre, reflétant le succès des offres commerciales. Il s'établit ainsi à 1 075 millions d'euros, en hausse de plus de 10% par rapport au 1^{er} semestre 2016. Les principales évolutions sur la période ont été les suivantes :

- **Un niveau de recrutement en hausse par rapport au 1^{er} semestre 2016**, avec 440 000 nouveaux abonnés recrutés grâce à la stratégie d'enrichissement des offres du Groupe, ainsi qu'à des offres promotionnelles ponctuelles. Fidèle à son engagement pris en 2012, Free continue d'offrir davantage de services tout en gardant ses prix inchangés. Il a ainsi été le 1^{er} opérateur en France à inclure toute l'année les communications en roaming (avant même l'application de la régulation européenne) depuis plus de 35 pays et 25Go d'Internet mobile par mois depuis ces destinations dans son Forfait Free (15,99 euros/mois pour les abonnés Freebox, 19,99 euros/mois pour les autres). Free réalise la performance de demeurer le 1^{er} recruteur (net de résiliation) pour le 22^{ème} trimestre consécutif. Ainsi, le Groupe compte désormais 13,1 millions d'abonnés mobiles, soit une part de marché de 18,5%⁷ ;
- **Succès commercial confirmé de la 4G, avec une base de 6,8 millions d'abonnés 4G**. La consommation 4G enregistre une forte progression sur le semestre, atteignant une consommation mensuelle moyenne de 6,6 Go par abonné 4G. Ces performances sont à mettre en perspective avec la qualité de l'expérience 4G offerte par le réseau du Groupe, récompensé par le meilleur score nPerf pour les connexions 4G pour le 9^{ème} trimestre consécutif ;
- **Poursuite de l'amélioration du mix d'abonné, avec l'intégralité des recrutements nets enregistrée sur le Forfait Free voix/SMS/MMS et internet 4G illimité** (Internet 4G 100 Go pour les non abonnés Freebox) ;

⁶ Hors promotions

⁷ Métropole hors M2M

- **Un chiffre d'affaires services Mobile en hausse de plus de 10%** sur le 1^{er} semestre 2017, malgré le ralentissement de la croissance du chiffre d'affaires entrant observé sur la période, en raison notamment de la baisse de l'utilisation des SMS au profit de la hausse de l'utilisation des données mobiles.

Eliminations

Ces opérations, qui font intervenir deux sociétés du Groupe appartenant à des activités différentes, consistent essentiellement en la revente entre ces deux activités des opérations d'interconnexion. Ces éléments sont naturellement neutralisés dans le chiffre d'affaires consolidé du Groupe.

(c) Marge brute

La marge brute du Groupe s'élève à 1 307 millions d'euros au 30 juin 2017, en hausse de près de 150 millions d'euros en valeur absolue et en progression de plus de 12% par rapport au premier semestre 2016.

Le taux de marge brute est en hausse de 2,4 points à 53,0% sur le semestre, en raison de la très forte croissance de la rentabilité de l'activité mobile, grâce à l'évolution positive du mix d'abonnés et à la hausse de la couverture de trafic en propre. Le Groupe enregistre une baisse de la rentabilité de l'activité fixe liée à la hausse des tarifs du dégroupage et de l'impact de l'offre TV by CANAL Panorama sur six mois.

(d) Charges de personnel

Au cours du semestre, le Groupe a créé plus de 300 emplois directs en France, sous forme de CDI, portant l'effectif total du Groupe à 7 455 personnes en France au 30 juin 2017.

Cette augmentation des effectifs est principalement liée à la politique volontariste du Groupe en termes d'intensification des déploiements des réseaux FTTH et mobiles du Groupe, ainsi qu'à l'extension des équipes de la Relation abonnés.

Compte tenu de ces éléments, les charges de personnel, hors avantages de personnel et coûts capitalisés, progressent pour atteindre désormais plus de 130 millions d'euros, soit 5,3% du chiffre d'affaires au 1^{er} semestre 2017 (stable par rapport à la même période en 2016).

(e) Charges externes

Les charges externes du Groupe progressent de 34 millions d'euros sur le semestre pour atteindre 199 millions d'euros au 30 juin 2017. Pour l'essentiel, ce poste intègre les charges de réseau (location des sites mobile, maintenance...), d'hébergement des équipements, d'assurance, de publicité et de sous-traitance externe. L'évolution sur l'année s'explique principalement par l'évolution du nombre de sites mobiles mis en service, ainsi qu'au développement du réseau FTTH et de l'activité hébergement du Groupe, entraînant des charges d'énergie et de maintenance supplémentaires.

(f) Impôts et taxes

Le poste impôts et taxes est en hausse de 16 millions d'euros au premier semestre 2017, à 65 millions d'euros, en raison notamment de la progression du déploiement mobile (taxe IFER), de la croissance du chiffre d'affaires du Groupe (taxe COPE, redevance UMTS, taxe COSIP...).

(g) Dotations aux provisions

Les dotations aux provisions pour impayés, pour dépréciation de stock et pour risques s'établissent à 29 millions d'euros au 30 juin 2017, en hausse de 7,5 millions d'euros par rapport au premier semestre 2016. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation des dotations aux provisions pour impayés ainsi qu'à une régularisation du niveau de provisions sur les stocks de téléphones mobiles.

(h) Autres produits et charges d'exploitation

Les autres produits et charges d'exploitation atteignent un montant positif de 8 millions d'euros au 30 juin 2017, contre -1 million d'euros au premier semestre 2016.

(i) *Ebitda*

L'*Ebitda* du Groupe est en hausse de 8,2% par rapport au premier semestre 2016 et atteint désormais 875 millions d'euros. La marge d'*Ebitda* est en hausse de 0,3 point et s'établit à 35,5%.

Sur le 1^{er} semestre 2017, l'*Ebitda* a enregistré des effets positifs et négatifs. Les principales variations intervenues sur la période ont été les suivantes :

- **Poursuite de l'effet d'échelle sur la base de coûts fixes pour l'activité mobile.** L'activité mobile, affichant toujours une croissance opérationnelle importante, permet d'accroître l'effet vertueux sur base de coûts fixes (réseau, publicité, coûts administratifs...), de bénéficier d'effets d'échelle non négligeables, mais aussi de profiter des avantages d'un opérateur intégré (fixe / mobile), malgré l'extension des offres de *roaming* à travers de nouveaux pays et la fin du *roaming* payant en Europe mis en place en juin 2017 ;
- **Bénéfice d'une meilleure couverture mobile.** L'extension de la couverture du réseau mobile du Groupe au cours des six derniers mois a permis d'augmenter les volumes de trafic acheminé en propre ;
- **Poursuite de l'amélioration du mix d'abonnés en faveur de l'offre à 19,99 euros/mois (15,99 euros/mois pour les abonnés Freebox).** En effet, après une année 2016 marquée par une forte proportion des recrutements nets en faveur de cette offre, le Groupe enregistre l'intégralité de ses recrutements nets du 1^{er} semestre 2017 sur cette offre ;
- **Rentabilité en baisse sur les activités fixes**, en raison de l'impact dilutif (i) de la hausse du coût du dégroupage de 35 centimes par mois et par abonné sur les six premiers mois de l'année (de 9,10 euros à 9,45 euros), (ii) de la nouvelle offre TV by CANAL Panorama et (iii) de la hausse de certains postes de taxes (taxe Copé, IFER) ;
- **Léger impact négatif des pertes de démarrage de l'activité en Italie sur l'*Ebitda* Groupe**, correspondant aux premiers coûts de lancement du projet, initiés en 2017.

(j) Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant s'élève à 430 millions d'euros au 30 juin 2017, en hausse de près de 20% par rapport au premier semestre 2016. Cette évolution résulte pour partie de la hausse de l'*Ebitda* détaillée précédemment.

Les charges d'amortissement sont ainsi stables par rapport au 1^{er} semestre 2016 pour atteindre 444 millions d'euros à fin juin 2017.

(k) Résultat net

Le résultat net du Groupe enregistre une hausse de 22% par rapport au 1^{er} semestre 2016 pour s'établir à 233 millions d'euros contre 190 millions d'euros au 30 juin 2016.

1.3.2 Flux de trésorerie et investissements

<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2017	30 juin 2016	Variation (%)
CAF Groupe	864,5	792,5	9,1%
Variation de BFR Groupe	-46,9	23,9	-
FCF opérationnel	817,6	816,4	0,1%
Investissements France	-722,6	-858,9	-15,9%
Impôts décaissés	-103,1	-115,2	-10,5%
Autres ⁸	-16,1	-32,9	-50,8%
FCF Groupe (hors investissements 700MHz et Italie, financement et dividendes)	-24,2	46,1	-
Investissements Italie (y compris fréquences)	-57,8	-	-
FCF Groupe (hors financement et dividendes)	-82,0	-190,6	56,7%
Dividendes	-25,9	-24,1	7,5%
Trésorerie de clôture	84,4	318,4	-73,5%

FCF Groupe :

Sur le semestre, le Groupe a poursuivi ses efforts intenses en termes de déploiement des réseaux fixe et mobile. En effet, la dépense d'investissement en France hors fréquences augmente de 16%, soit de plus de 100 millions d'euros à 723 millions d'euros par rapport au premier semestre 2016.

Les principaux faits marquants depuis le début de l'année ont été les suivants :

- Hausse de la capacité d'autofinancement de plus de 9% à 865 millions d'euros ;
- Variation de BFR négative de 47 millions d'euros sur la période ;
- Investissement France conforme aux objectifs, à 723 millions d'euros principalement lié aux déploiements intenses des réseaux mobile et FTTH, mais aussi aux migrations de sites ;
- Un 1^{er} semestre 2017 marqué par la poursuite du déploiement rapide des fréquences 4G, avec plus de 2 200 sites nouvellement équipés en 1 800MHz, et plus de 500 nouveaux sites raccordés en 700MHz. Ce déploiement intense a permis au Groupe de gagner 6 points de couverture 4G sur le semestre pour atteindre une couverture de 82% de la population ;

⁸ Intérêts financiers inclus

- Investissements Italie de 58 millions d'euros, incluant le premier décaissement pour les licences d'un montant de 50 millions d'euros payé à Wind/Tre ;
- Décaissement d'impôts à hauteur de 103 millions d'euros.

Variation nette de la trésorerie :

Le Groupe a clôturé le premier semestre avec une trésorerie disponible de 84 millions d'euros.

1.3.3 Endettement du Groupe

Le Groupe n'est soumis à aucun risque de liquidité, après examen des clauses de remboursement anticipé des prêts souscrits par les sociétés du Groupe ou du non-respect d'engagements financiers (ratios, objectifs...).

Au 30 juin 2017, l'endettement brut du Groupe s'établissait à 1 923 millions d'euros et l'endettement net à 1 769 millions d'euros. Le Groupe continue de profiter d'une structure financière solide avec un ratio d'endettement égal à 1,0x au 30 juin 2017, et d'une très forte liquidité.

L'endettement brut au 30 juin 2017 est composé des principaux emprunts suivants :

(a) Dettes à moins d'un an

- Programme de billet de trésorerie de 1 milliard d'euros

Dans le cadre du renouvellement annuel de son programme de billet de trésorerie, le Groupe a augmenté la taille de sa ligne de 800 millions d'euros à 1 milliard d'euros. Au 30 juin 2017, l'utilisation était de 405 millions d'euros.

(b) Dettes à plus d'un an

- Emprunt auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) – signé en 2010 : 150 millions d'euros

Dans le cadre du déploiement de ses réseaux ADSL et FTTH sur la période 2010-2012, le Groupe Iliad a obtenu le soutien de la BEI, à travers la mise en place d'une ligne de 150 millions d'euros. Cette ligne amortissable présente une maturité finale juillet 2020. Au 30 juin 2017, le montant restant dû était de 83 millions d'euros.

- Emprunt auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) – signé en 2012 : 200 millions d'euros

Dans la continuité du financement de 2010, la Banque Européenne d'Investissement a souhaité étendre son partenariat en mettant en place une nouvelle ligne de 200 millions d'euros pour accompagner les investissements du Groupe sur la période 2012-2014. Cette ligne amortissable présente une maturité finale mai 2022. Au 30 juin 2017, le montant restant dû était de 167 millions d'euros.

- Emprunt auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) – signé en 2016 : 200 millions d'euros

Dans la continuité des financements précédents (2011 et 2012), la Banque Européenne d'Investissement a souhaité poursuivre son partenariat en mettant en place une nouvelle ligne de 200 millions d'euros pour accompagner les investissements du Groupe sur la

période 2016-2018. Cette ligne amortissable présente une maturité finale en 2030. Au 30 juin 2017, la ligne n'était pas utilisée.

- Obligation de 650 millions d'euros

Le 26 novembre 2015, le Groupe a procédé à l'émission d'obligations pour un montant de 650 millions d'euros et présentant un coupon annuel de 2,125%.

Ces obligations seront remboursées au pair à l'échéance le 5 décembre 2022.

- Crédit syndiqué de 1 400 millions d'euros

Le Groupe bénéficie d'une ligne de crédit syndiqué de 1 400 millions d'euros, mise en place auprès de 12 banques internationales. Cette ligne possède une maturité à 2020, extensible par option jusqu'en 2022.

Le taux d'intérêt applicable sur ce crédit est fondé sur l'Euribor de la période, augmenté d'une marge pouvant varier en fonction du niveau du levier financier du Groupe entre 0,35% et 1,10% par an.

Cette ligne n'est pas utilisée au 30 juin 2017.

- Crédit syndiqué de 500 millions d'euros

Le 8 janvier 2016, compte tenu des conditions favorables sur le marché bancaire, et afin d'étendre la maturité de sa dette, le Groupe a mis en place une ligne de 500 millions d'euros auprès de 11 banques internationales. Cette ligne, sous forme de prêt à terme, a une maturité de 5 ans. Au 30 juin 2017, cette ligne était totalement utilisée.

Les lignes d'emprunt BEI et les lignes de crédit syndiqué de 1 400 millions d'euros et de 500 millions d'euros sont soumises au respect d'engagements financiers (ratio de leverage et de couverture d'intérêts). Au 30 juin 2017, le Groupe respectait tous ses engagements.

(c) Engagements de crédit-bail

Le Groupe utilise des lignes de crédit-bail afin de financer les acquisitions immobilières nécessaires dans le cadre de son déploiement FTTH et pour financer une partie de ses équipements techniques au sein de ses data centers. Au 30 juin 2017, le montant total des financements sous forme de crédit-bail s'élève à 55 millions d'euros.

1.3.4 Répartition du capital au 30 juin 2017

Au 30 juin 2017, le capital social de la société Iliad se composait de 58 995 474 actions ordinaires et était réparti comme suit :

- Dirigeants : 32 797 928 actions soit 55,6% du capital ;
- Public : 26 197 546 actions soit 44,4% du capital.

Au 30 juin 2017, il existe quatre plans d'options de souscription d'actions Iliad dont le nombre d'actions potentielles pouvant être émises est de 435 075.

1.4 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

1.4.1 Objectifs

Dans la perspective de poursuivre sa politique de croissance rentable, le Groupe s'est fixé les objectifs suivants :

- Fixe :
 - Part de marché Haut Débit et Très Haut Débit de 25% à long terme ;
 - Une hausse de la base d'abonnés FTTH de plus de 200 000 abonnés en 2017, puis de 300 000 à 500 000 abonnés par an sur le moyen terme ;
 - 9 millions de prises raccordables au FTTH à fin 2018 ;
 - 20 millions de prises raccordables au FTTH à fin 2022.

- Mobile :
 - Objectif d'atteindre un réseau de plus de 12 000 sites à fin 2017 ;
 - Finaliser la migration des sites 4G en 1 800MHz courant 2018 ;
 - Taux de couverture de la population en 4G proche de 85% à fin 2017 ;
 - Part de marché mobile de 25% à long terme.

- Groupe :
 - Ambition d'atteindre une marge d'*Ebitda* pour le Groupe en France de plus de 40% en 2020 ;
 - Niveau d'investissements 2017 et 2018 (hors fréquences) en France compris entre 1,4 et 1,5 milliard d'euros par an ;
 - Un solde d'*Ebitda*-investissements France supérieur à 1 milliard d'euros à partir de 2020, grâce à :
 - *La baisse des charges liées au contrat d'itinérance ;*
 - *L'amélioration du mix d'abonnés mobiles ;*
 - *Un réseau mobile national en 2020.*

1.4.2 Evénements postérieurs à la clôture

Aucun évènement postérieur à la clôture n'est à relever.

1.4.3 Glossaire

Les définitions des principaux termes utilisés par Iliad sont présentées ci-dessous :

Abonnés dégroupés : abonnés qui ont souscrit à l'offre ADSL, VDSL ou FTTH du Groupe dans un central dégroupé par Free.

Abonnés Haut Débit et Très Haut Débit (ou Broadband) : abonnés ayant souscrit une offre ADSL, VDSL ou FTTH du Groupe.

ARPU Haut Débit et Très Haut Débit (Revenu Moyen par Abonné Haut Débit et Très Haut Débit) : inclut le chiffre d'affaires généré par le forfait et les services à valeur ajoutée, mais exclut le chiffre d'affaires non récurrent (par exemple les frais de migration d'une offre à une autre ou les frais de mise en service et de résiliation), divisé par le nombre total d'abonnés Haut Débit et Très Haut Débit facturés sur la période.

ARPU Freebox Révolution (Revenu Moyen par Abonné Freebox Révolution hors promotions) : inclut le chiffre d'affaires généré par le forfait et les services à valeur ajoutée, mais exclut le chiffre d'affaires non récurrent (par exemple les frais de migration d'une offre à une autre ou les frais de mise en service et de résiliation), divisé par le nombre total d'abonnés Freebox Révolution facturés sur la période.

Chiffre d'affaires services : chiffre d'affaires total Groupe hors terminaux (ventes et location).

Chiffre d'affaires services Mobile : chiffre d'affaires Mobile hors terminaux (ventes et location).

Ebitda : résultat opérationnel avant amortissement et dépréciation des immobilisations et des avantages de personnel (correspondant aux charges de rémunérations non monétaires liées aux salariés).

FTTH : « *Fiber To The Home* » : est une solution de desserte fibre optique de bout en bout entre le central de raccordement (NRO) et l'utilisateur.

M2M : communications de machine à machine.

Marge brute : la marge brute est définie comme le chiffre d'affaires déduction faite des achats consommés.

Nombre total d'abonnés Haut Débit et Très Haut Débit : représente, à la fin de la période mentionnée, le nombre total d'abonnés identifiés par leur ligne téléphonique qui ont souscrit à une offre de Free ou d'Alice après élimination de ceux pour lesquels une résiliation a été enregistrée.

Nombre total d'abonnés mobiles : représente, à la fin de la période mentionnée, le nombre total d'abonnés identifiés par leur ligne téléphonique qui ont souscrit à une des offres mobiles de Free après élimination de ceux pour lesquels une résiliation a été enregistrée.

Opérateur alternatif : opérateur apparu à la suite de la perte de monopole de l'opérateur historique d'Etat.

Recrutement : correspond à la différence entre le nombre total d'abonnés à la fin de deux périodes différentes.

Ratio d'endettement (ou Leverage) : correspond au rapport entre la dette nette (passif financier court et long terme moins la trésorerie et équivalents de trésorerie) et l'*Ebitda*.



GROUPE ILIAD
INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE RESUMEE
30 JUIN 2017

SOMMAIRE

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE SEMESTRIEL.....	1
ETAT DE RESULTAT GLOBAL SEMESTRIEL	2
BILAN CONSOLIDE SEMESTRIEL: ACTIF.....	3
BILAN CONSOLIDE SEMESTRIEL: PASSIF	4
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	5
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE SEMESTRIEL	6
NOTE 1 : FAITS SIGNIFICATIFS AU 30 JUIN 2017.....	7
NOTE 2 : PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION EN NORMES IFRS.....	8
NOTE 3 : INFORMATION SUR LES SECTEURS OPERATIONNELS	12
NOTE 4 : TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE.....	13
NOTE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	15
NOTE 6 : INFORMATION SUR LE CAPITAL ET LES DIVIDENDES	17
NOTE 7 : INFORMATION SUR LES EMPRUNTS.....	18
NOTE 8 : PROVISIONS NON COURANTES ET COURANTES	21
NOTE 9 : AUTRES PASSIFS NON COURANTS	22
NOTE 10 : ENGAGEMENTS	23
NOTE 11 : GESTION DES RISQUES FINANCIERS	26
NOTE 12 : TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES.....	27
NOTE 13 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE	29

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE SEMESTRIEL

En milliers d'Euros	Au 30 juin 2017	Au 30 juin 2016
Chiffre d'affaires	2 464 008	2 296 934
Achats consommés	(1 157 383)	(1 134 899)
Charges de personnel	(130 567)	(119 510)
Charges externes	(198 648)	(164 464)
Impôts et taxes	(65 454)	(49 072)
Dotations aux provisions	(29 099)	(21 495)
Autres produits et charges d'exploitation	(8 220)	1 046
EBITDA (1)	874 637	808 540
Rémunérations en actions	(314)	(1 180)
Dotations aux amortissements et dépréciations.....	(444 185)	(447 174)
Résultat opérationnel courant	430 138	360 186
Autres produits et charges opérationnels	(618)	(2 982)
Résultat opérationnel	429 520	357 204
Produits de trésorerie et d'équivalent de trésorerie	5	92
Coût de l'endettement financier brut	(13 480)	(26 209)
Coût de l'endettement financier net	(13 475)	(26 117)
Autres produits et charges financiers	(33 238)	(22 270)
Charge d'impôt	(150 882)	(118 552)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	638	183
Résultat net	232 563	190 448
<i>Résultat net :</i>		
▪ <i>Part du Groupe</i>	227 114	189 266
▪ <i>Intérêts minoritaires</i>	5 449	1 182
<i>Résultat par action (part du Groupe) :</i>		
▪ <i>Résultat de base par action</i>	3,86	3,23
▪ <i>Résultat dilué par action</i>	3,78	3,16

(1) Cf. définitions page 8

ETAT DE RESULTAT GLOBAL SEMESTRIEL

En milliers d'Euros	Au 30 juin 2017	Au 30 juin 2016
RESULTAT NET	232 563	190 448
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Éléments recyclables en résultat : 		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ajustements de valeur des instruments de couverture de taux et de change 	(1 554)	3 032
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Effets d'impôts 	535	(1 044)
	(1 019)	1 988
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Éléments non recyclables en résultat : 		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Engagements de retraite (IAS 19 révisée) : impact des changements d'hypothèses actuarielles 	0	(3 176)
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Effets d'impôts 	0	1 094
	0	(2 082)
Résultat net et produits et charges comptabilisés directement en résultat global	231 544	190 354
Résultat global :		
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Part du Groupe 	226 095	189 184
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Intérêts minoritaires 	5 449	1 170

BILAN CONSOLIDE SEMESTRIEL: ACTIF

En milliers d'Euros	Note	Au 30 juin 2017	Au 31 décembre 2016
Ecarts d'acquisition	5	214 818	214 818
Immobilisations incorporelles	5	3 107 603	3 241 714
Immobilisations corporelles	5	4 061 559	3 761 385
Participation dans les entreprises associées.....		15 547	14 723
Autres actifs financiers.....		19 339	18 513
Actifs d'impôts différés		11 326	11 131
			0
ACTIF NON COURANT		7 430 192	7 262 284
Stocks		21 244	14 274
Actifs d'impôts exigibles		0	20 553
Clients et autres débiteurs		663 716	674 190
Autres actifs financiers		391	246
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	153 733	238 540
ACTIF COURANT		839 084	947 803
ACTIFS DETENUS EN VUE D'ETRE CEDES		19 466	21 428
TOTAL DE L'ACTIF		8 288 742	8 231 515

BILAN CONSOLIDE SEMESTRIEL: PASSIF

En milliers d'Euros	Note	Au 30 juin 2017	Au 31 décembre 2016
Capital	6	13 073	13 038
Prime d'émission		430 040	418 381
Réserves consolidées		2 755 199	2 570 359
CAPITAUX PROPRES		3 198 312	3 001 778
<i>Dont</i>			
. <i>Part du Groupe</i>		<i>3 189 257</i>	<i>2 997 646</i>
. <i>Intérêts minoritaires</i>		<i>9 055</i>	<i>4 132</i>
Passifs financiers	7	1 355 161	1 391 164
Autres passifs non courants	9	1 378 267	1 490 952
PASSIFS NON COURANTS		2 733 428	2 882 116
Provisions à court terme	8	48 550	49 463
Dette d'impôt		22 789	3 032
Fournisseurs et autres créiteurs		1 717 859	1 804 973
Passifs financiers	7	567 804	490 153
PASSIFS COURANTS		2 357 002	2 347 621
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		8 288 742	8 231 515

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

En milliers d'euros	Capital	Primes d'émission (réserves liées au capital)	Actions propres	Réserves consolidées	Résultats cumulés non distribués	Capitaux propres Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux
Capitaux propres Au 1er janvier 2016	+ 12 999	+ 405 848	- 2 455	+ 65 309	+ 2 152 871	+ 2 634 572	+ 2 626	+ 2 637 198
Mouvements 2016								
▪ Résultat consolidé 2016					+ 189 266	+ 189 266	+ 1 182	+ 190 448
▪ Produits et charges comptabilisés en capitaux propres nets d'impôts :								
✓ Impact des dérivés de couverture de taux et de change				+ 1 988		+ 1 988		+ 1 988
✓ Impact des engagements de retraite					- 2 070	- 2 070	- 12	- 2 082
Total des produits et des charges comptabilisés				+ 1 988	+ 187 196	+ 189 184	+ 1 170	+ 190 354
▪ Variation de capital de l'entreprise	+ 14	+ 3 872				+ 3 886		+ 3 886
▪ Distribution effectuée par l'entreprise consolidante					- 24 062	- 24 062		- 24 062
▪ Distributions effectuées par les sociétés filiales							- 196	- 196
▪ Acquisitions / cessions des actions propres			- 1 452	- 711		- 2 163		- 2 163
▪ Impact des stocks options				+ 1 166		+ 1 166	+ 14	+ 1 180
▪ Impact variation intérêts minoritaires filiales				- 12 945		- 12 945	- 189	- 13 134
▪ Autres variations								
Situation à la clôture au 30 juin 2016	+ 13 013	+ 409 720	- 3 907	+ 54 807	+ 2 316 005	+ 2 789 638	+ 3 425	+ 2 793 063
Capitaux propres Au 1er janvier 2017	+ 13 038	+ 418 381	- 18 115	+ 54 454	+ 2 529 888	+ 2 997 646	+ 4 132	+ 3 001 778
Mouvements 2017								
▪ Résultat consolidé 2017					+ 227 114	+ 227 114	+ 5 449	+ 232 563
▪ Produits et charges comptabilisés en capitaux propres nets d'impôts :								
✓ Impact des dérivés de couverture de taux et de change				- 1 019		- 1 019		- 1 019
✓ Impact des engagements de retraite								
Total des produits et des charges comptabilisés				- 1 019	+ 227 114	+ 226 095	+ 5 449	+ 231 544
▪ Variation de capital de l'entreprise	+ 35	+ 11 659				+ 11 694		+ 11 694
▪ Distribution effectuée par l'entreprise consolidante					- 25 910	- 25 910		- 25 910
▪ Distributions effectuées par les sociétés filiales							- 142	- 142
▪ Acquisitions / cessions des actions propres			- 941	+ 835		- 106		- 106
▪ Impact des stocks options				+ 302		+ 302	+ 12	+ 314
▪ Impact variation intérêts minoritaires filiales				- 20 650		- 20 650	- 396	- 21 046
▪ Autres variations				+ 186		+ 186		+ 186
Situation à la clôture au 30 juin 2017	+ 13 073	+ 430 040	- 19 056	+ 34 108	+ 2 731 092	+ 3 189 257	+ 9 055	+ 3 198 312

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE SEMESTRIEL
--

En milliers d'Euros	Note	30/06/2017	30/06/2016
Résultat net consolidé (y compris intérêts minoritaires)		232 563	190 448
+ / - Dotations nettes aux amortissements, dépréciations des immobilisations et dotations nettes aux provisions pour risques et charges	4	443 396	447 339
- / + Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur		2 478	- 416
+ / - Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés		314	1 180
- / + Autres produits et charges calculés		27 020	17 915
- / + Plus et moins-value de cession		- 4 989	- 8 439
- / + Profits et pertes de dilution		0	0
+ / - Quote-part de résultat liée aux sociétés mise en équivalence		- 638	- 183
- Dividendes (titres non consolidés)		0	0
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt		700 144	647 844
+ Coût de l'endettement financier net		13 484	26 121
+ / - Charge d'impôt (y compris impôts différés)		150 882	118 552
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt (A)		864 510	792 517
- Impôts versés (B)		- 103 069	- 115 168
+ / - Variation du BFR lié à l'activité (y compris dettes liées aux avantages de personnel) (C)		- 46 934	23 859
= Flux net de trésorerie généré par l'activité (E) = (A) + (B) + (C)		714 507	701 208
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	4	- 794 081	- 871 841
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		11 071	6 705
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières (titres non consolidés)		0	0
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières (titres non consolidés)		0	0
+ / - Incidence des variations de périmètre : acquisition de filiales et ajustement de prix		-21 046	-13 134
+ / - Incidence des variations de périmètre : sortie de filiales		0	10 000
+ / - Variation des prêts et avances consenties		- 654	344
+ Encaissements sur éléments d'actifs détenus en vue d'être cédés		2 718	6 341
- Décaissement sur éléments d'actifs détenus en vue d'être cédés		- 104	- 85
= Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (F)		- 802 096	- 861 670
+ Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital . Versées par les actionnaires de la société mère . Versées par les minoritaires des sociétés intégrées		15 368	4 764
+ Sommes reçues lors de l'exercice des stock-options		- 107	- 2 162
- / + Rachats et reventes d'actions propres			
- Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice . Dividendes versés aux actionnaires de la société mère . Dividendes versés aux minoritaires de sociétés intégrées		- 25 910	- 24 062
		- 142	- 196
+ Encaissements liés aux nouveaux emprunts	7	5 000	497 928
- Remboursements d'emprunts (y compris contrats de location financement)	7	- 48 435	- 683 166
- Intérêts financiers nets versés (y compris contrats de location financement)		- 9 347	- 32 731
= Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (G)		- 63 573	- 239 625
+ / - Incidence des variations des cours des devises (H)		- 188	- 40
= Variation de la trésorerie nette (E + F + G + H)		- 151 350	- 400 127
Trésorerie d'ouverture		235 729	718 546
Trésorerie de clôture	4	84 379	318 419

NOTE 1 : FAITS SIGNIFICATIFS AU 30 JUIN 2017

1-1. PERIMETRE CONSOLIDE AU 30 JUIN 2017

Il n'y a pas de mouvements significatifs sur le 1^{er} semestre 2017.

1-2. EVOLUTION DE L'ACTIVITE

L'activité du Groupe ILIAD au cours du premier semestre 2017 est marquée par une croissance tirée majoritairement par les activités « mobile ».

NOTE 2 : PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION EN NORMES IFRS

2-1. INFORMATIONS RELATIVES A L'ENTREPRISE

ILIAD SA est une société anonyme immatriculée en France et cotée sur l'Eurolist d'Euronext Paris sous le symbole « ILD ».

Le Groupe ILIAD est un acteur sur le marché français des télécoms grand public.

Ces comptes consolidés résumés au 30 juin 2017 ont été arrêtés le 30 août 2017 par le Conseil d'Administration.

2.2. BASE DE PREPARATION DE L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE RESUMEE

Ce jeu résumé d'états financiers consolidés semestriels au 30 juin 2017 a été préparé conformément à IAS 34 – « Information financière intermédiaire » et IAS 1 – « Présentation des états financiers ».

La norme IAS 34 prévoit que, s'agissant de comptes résumés, ceux-ci n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS pour la préparation de comptes consolidés annuels. Ces comptes semestriels résumés doivent donc être lus en relation avec les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

2.3. METHODES COMPTABLES

Les méthodes comptables appliquées sont les mêmes que celles adoptées pour la préparation des états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, telles qu'exposées dans les états financiers consolidés annuels pour cet exercice, à l'exception des dispositions spécifiques à l'établissement des comptes intermédiaires :

- la charge d'impôt est calculée en appliquant au résultat avant impôt de la période le taux effectif moyen estimé pour l'exercice ;
- les engagements de retraite du semestre ont été estimés à partir des études actuarielles réalisées pour l'exercice 2016.

Le Groupe ILIAD présente un niveau de résultat supplémentaire:

➤ l'EBITDA

Ce niveau de résultat est un indicateur clé pour la gestion opérationnelle du Groupe et correspond au résultat opérationnel courant avant prise en compte :

- des dotations aux amortissements (ou dépréciations) des immobilisations corporelles et incorporelles ;
- de l'impact des charges liées aux rémunérations sous forme de stock-options/actions.

2.4. NOUVELLES NORMES ET INTERPRÉTATIONS

a) Normes, amendements de normes et interprétations applicables par anticipation en 2017:

- **IFRS 9 « Instruments financiers » (version finale) et amendements à IFRS 9, IFRS 7 et IAS 39 applicable par anticipation en 2016 et obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2018.** La version finale de la norme IFRS 9 regroupe les 3 phases qui ont constitué le projet : classification et évaluation, dépréciation et la comptabilité de couverture. Les améliorations apportées par IFRS 9 incluent :
 - ✓ une approche logique et unique pour la classification et l'évaluation des actifs financiers qui reflète le modèle économique dans le cadre duquel ils sont gérés ainsi que leurs flux de trésorerie contractuels ;
 - ✓ un modèle unique de dépréciation, prospectif, fondé sur les « pertes attendues » ;
 - ✓ une approche sensiblement réformée de la comptabilité de couverture.

Les informations en annexe sont aussi renforcées. L'objectif global est d'améliorer l'information des investisseurs.

- **IFRS 15, Amendements applicables par anticipation et obligatoires à compter du 1^{er} janvier 2018 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients ».** Le principe de cette nouvelle norme est de comptabiliser le produit pour décrire le transfert de biens ou de services à un client, et ce pour un montant qui reflète le paiement que l'entité s'attend à recevoir en contrepartie de ces biens ou services. Cette nouvelle norme se traduira également par une amélioration des informations à fournir en annexe, elle fournira un guide d'application pour les transactions qui n'étaient pas complètement traitées précédemment (par exemple, les produits de services et les modifications de contrat) et améliorera les dispositions d'application pour les contrats à éléments multiples.

Le Groupe ILIAD n'applique pas de façon anticipée ces normes et amendements, et leur impact est en cours d'analyse. Concernant plus particulièrement les amendements relatifs à IFRS 15, l'impact attendu est relativement faible compte tenu de la structure des offres commerciales du Groupe et des méthodes de comptabilisation appliquées.

b) Nouvelles normes, amendements de normes et interprétations non applicables au 30 juin 2017 (non adoptées par l'Union Européenne) :

- **Améliorations annuelles (2014-2016) des IFRS** - 3 normes sont amendées :
 - ✓ IFRS 1 « Première adoption des normes IFRS » : suppression des exemptions à court terme pour les nouveaux adoptants ;
 - ✓ IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités » : clarification du champ d'application des dispositions relatives aux informations à fournir ;

- ✓ IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises » : évaluation des investissements à la juste valeur par le biais du résultat net par investissement.
- **Amendements à IAS 7 « Etats des flux de trésorerie ».** Les amendements introduisent des paragraphes supplémentaires à la norme. Il est ainsi posé comme principe qu'une entité doit fournir des informations permettant aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les modifications intervenues dans les passifs inclus dans ses activités de financement, que ces modifications proviennent ou non des flux de trésorerie.
- **Amendement à IAS 12 « Comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes ».** Les amendements publiés visent à clarifier les dispositions concernant la comptabilisation des actifs d'impôt différés relatifs aux instruments de dette évalués à la juste valeur, afin de répondre à la diversité de la pratique.
- **Amendements à IFRS 10 et à IAS 28 « Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise ».** L'objectif de ces amendements est de réduire les discordances entre les dispositions d'IFRS 10 et d'IAS 28 (2011) relatives à la vente ou l'apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise. La principale conséquence de ces amendements est qu'un résultat de cession (profit ou perte) soit reconnu intégralement, lorsque la transaction concerne une entreprise au sens d'IFRS 3 (qu'il s'agisse d'une filiale ou non). Le résultat partiel est comptabilisé lorsque la transaction porte sur des actifs qui ne constituent pas une entreprise au sens d'IFRS 3, y compris lorsqu'il s'agit d'une filiale. Dans ce cas de figure, le profit ou la perte est comptabilisé dans les états financiers de l'investisseur à concurrence seulement des intérêts des investisseurs non liés dans l'entreprise associée ou la coentreprise.
- **Report de la date d'entrée en vigueur des amendements à IFRS 10 et à IAS 28.**
- **Amendements à IAS 40 « Transferts des immeubles de placement » applicables à compter du 1^{er} janvier 2018.** Ces amendements visent à préciser les paragraphes 57 et 58 d'IAS 40. Une entité doit transférer un bien immobilier depuis (ou vers) la catégorie des « immeubles de placement » si, et seulement si, il existe une indication d'un changement d'utilisation. Il y a changement d'utilisation lorsque le bien immobilier devient, ou cesse d'être, un immeuble de placement au sens de la définition de ce terme et qu'il y a des preuves attestant de ce changement.
- **Amendement à IFRS 2 « Classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions » applicables à compter du 1^{er} janvier 2018.** Ces amendements fournissent des règles de comptabilisation concernant :
 - ✓ Les effets des conditions d'acquisition des droits sur l'évaluation d'un paiement fondé sur les actions et réglé en trésorerie
 - ✓ Les paiements fondés sur des actions et soumis à une retenue fiscale
 - ✓ Une modification des conditions d'un paiement fondé sur des actions, qui ne serait plus réglé en trésorerie mais en instruments de capitaux propres.
- **Amendements « Clarifications d'IFRS 15 ».**

- **IFRS 16 « Contrats de location » applicable à compter du 1^{er} janvier 2019.** La norme IFRS 16 remplace la norme IAS 17, ainsi que les interprétations correspondantes. Le changement le plus important est que tous les contrats de location seront portés au bilan des preneurs, ce qui donnera une meilleure visibilité de leurs actifs et de leurs passifs. IFRS 16 traite tous les contrats comme des contrats de location-financement.

Les contrats de location de moins d'un an et les contrats portant sur des actifs de peu de valeur sont exemptés des obligations posées par IFRS 16. IFRS 16 ne modifie pas la comptabilisation des contrats de services. En revanche, elle donne des indications utiles pour distinguer, dans un contrat complexe, la partie « services » de la partie « location ».

L'impact éventuel de l'application de ces textes et plus particulièrement d'IFRS 16 est en cours d'analyse au sein du Groupe ILIAD.

NOTE 3 : INFORMATION SUR LES SECTEURS OPERATIONNELS

Le Groupe a défini sa présentation sectorielle en créant le secteur Télécom Grand Public et publie des informations à ce titre.

La présentation géographique de l'activité du Groupe correspond par ailleurs à la France, où le Groupe exerce l'essentiel de son activité.

Suite à la signature début juillet 2016, d'un accord avec les groupes Hutchison et VimpelCom, dans le cadre du projet de fusion H3G et Wind, afin d'acquérir les actifs lui permettant de devenir le quatrième opérateur mobile en Italie, le Groupe réfléchit à l'évolution de la présentation de son information sectorielle, étant entendu que l'activité commerciale en Italie n'a pas encore démarré et que les actifs significatifs sous-jacents comptabilisés dans les états financiers du Groupe au 30 juin 2017 sont constitués principalement des licences (à hauteur de 896 MEuros) ainsi que des premiers actifs de réseau (à hauteur de 10 MEuros).

Un premier décaissement de 50 millions d'euros portant sur les licences italiennes est intervenu au cours du premier semestre 2017.

NOTE 4 : TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE
--

Le détail des dotations nettes aux amortissements et provisions est le suivant :

En milliers d'Euros	Note	30/06/2017	30/06/2016
Dotations aux amortissements :			
▪ Immobilisations incorporelles	5.2	116 502	131 735
▪ Immobilisations corporelles	5.3	327 683	315 440
Dotations aux provisions sur immobilisations			
		0	0
Dotations aux provisions pour risques et charges			
	8	79	1 158
Reprises de provisions pour risques et charges :			
▪ Utilisées	8	(498)	(1 096)
▪ Non utilisées	8	(370)	(2 684)
Autres			
		0	2 786
Tableau des flux de trésorerie		443 396	447 339

Les acquisitions d'immobilisations correspondent aux variations des différents postes d'immobilisations ci-après :

En milliers d'Euros	Note	30/06/2017	30/06/2016
▪ Immobilisations incorporelles	5.2	6 763	341 813
▪ Immobilisations corporelles (hors crédits-baux nouveaux)	5.3	623 766	471 320
▪ Fournisseurs d'immobilisations (HT) :			
. en début de période		2 455 005	1 722 620
. Impact réestimation et actualisation dettes		10 517	23 217
. en fin de période		(2 301 970)	(1 687 129)
▪ Autres			
		0	0
Tableau des flux de trésorerie		794 081	871 841

La trésorerie de clôture est composée des éléments suivants :

En milliers d’Euros	Note	Trésorerie à la clôture au 30/06/2017	Trésorerie à la clôture au 30/06/2016
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Disponibilités ▪ Valeurs mobilières de placement ▪ Dettes financières à court terme 		31 620 122 113 (69 354)	21 685 307 679 (10 945)
Tableau des flux de trésorerie		84 379	318 419

NOTE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

5.1. ECARTS D'ACQUISITION

En milliers d'Euros	30/06/2017
Valeur nette au 1^{er} janvier 2017	214 818
Valeur nette au 30 juin 2017	214 818

En milliers d'Euros	31/12/2016
Valeur nette au 1^{er} janvier 2016	214 818
Valeur nette au 31 décembre 2016	214 818

5.2. AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

En milliers d'Euros	30/06/2017
Valeur nette au 1^{er} janvier 2017	3 241 714
Entrées :	
. acquisitions	4 777
. immobilisations générées en interne	1 986
Autres	(24 372)
Dotations aux amortissements	(116 502)
Valeur nette au 30 juin 2017	3 107 603

En milliers d'Euros	31/12/2016
Valeur nette au 1^{er} janvier 2016	2 253 356
Entrées :	
. acquisitions	1 266 660
. immobilisations générées en interne	3 932
Reclassement	(154)
Autres	(1 645)
Dotations aux amortissements	(280 435)
Valeur nette au 31 décembre 2016	3 241 714

5.3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

En milliers d'Euros	30/06/2017
Valeur nette au 1^{er} janvier 2017	3 761 385
Acquisitions (1)	634 525
Cessions	(4 085)
Reclassement	417
Autres	(3 000)
Dotations aux amortissements	(327 683)
Valeur nette au 30 juin 2017	4 061 559

(1) dont acquisitions d'actifs réalisés dans le cadre de contrats de crédits-baux : 10 759 K€

En milliers d'Euros	31/12/2016
Valeur nette au 1^{er} janvier 2016	3 229 231
Acquisitions (1)	1 195 490
Cessions	(9 629)
Reclassement	154
Autres	(4 686)
Dotations aux amortissements	(649 175)
Valeur nette au 31 décembre 2016	3 761 385

(1) dont acquisitions d'actifs réalisés dans le cadre de contrats de crédits-baux : 9 776 K€

Le Groupe ILIAD a intensifié ses efforts d'investissements notamment dans le cadre du déploiement des réseaux mobile et fibre optique.

5.4. DEPRECIATION DES ACTIFS

Les actifs non financiers ayant une durée de vie indéfinie ne sont pas amortis, mais sont soumis à un test de dépréciation annuel réalisé à la date de clôture (31 décembre), ou à chaque fois qu'il existe des indices témoignant d'une perte de valeur, par exemple lors de la survenance d'évènements ou de circonstances pouvant être liés à des changements significatifs défavorables présentant un caractère durable affectant l'environnement économique, technologique, ou les hypothèses retenues lors l'acquisition.

Tous les autres actifs sont soumis à un test de dépréciation soit annuellement, soit à chaque fois qu'en raison d'évènements ou de circonstances spécifiques, le recouvrement de leur valeur comptable est mis en doute.

NOTE 6 : INFORMATION SUR LE CAPITAL ET LES DIVIDENDES**6.1. CAPITAL**

Toutes les options de souscription d'actions octroyées par le Groupe Iliad sont exerçables.

Au cours du premier semestre 2017, 158 136 options de souscriptions d'actions supplémentaires ont été levées, entraînant l'émission de 158 136 actions nouvelles. Le capital social a, en conséquence, été augmenté de 35 KEuros pour être porté de 13 038 KEuros à 13 073 KEuros au 30 juin 2017.

Au 30 juin 2017, 435 075 options de souscriptions d'actions demeurent non exercées.

6.2. DIVIDENDES

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la société ILIAD réunie le 17 mai 2017 a décidé de procéder à la distribution d'un dividende de 0,44 Euros par action, soit un montant global de 25 910 KEuros.

Le dividende a été détaché de l'action le 23 juin 2017.

NOTE 7 : INFORMATION SUR LES EMPRUNTS
--

Les dettes financières sont réparties comme suit:

En milliers d'Euros	30/06/2017	31/12/2016
Non courants	1 355 161	1 391 164
Courants	567 804	490 153
Total	1 922 965	1 881 317

Les variations des emprunts sont analysées ci-après :

En milliers d'Euros	30/06/2017
Solde au 1^{er} janvier 2017	1 881 317
Nouveaux emprunts (1)	15 759
Remboursements d'emprunts	(48 435)
Variation concours bancaires	66 544
Incidences des couvertures de flux de trésorerie	0
Autres	7 780
Solde au 30 juin 2017	1 922 965

(1) Nouveaux emprunts hors crédits baux : 5 000 K€

En milliers d'Euros	31/12/2016
Solde au 1^{er} janvier 2016	1 911 496
Nouveaux emprunts (1)	556 854
Remboursements d'emprunts	(573 560)
Variation concours bancaires	1 289
Incidences des couvertures de flux de trésorerie	(3 448)
Autres	(11 314)
Solde au 31 décembre 2016	1 881 317

(1) Nouveaux emprunts hors crédits baux : 547 078K€

Crédit syndiqué de 1 400 millions d'euros :

Le 28 novembre 2013, le Groupe ILIAD a refinancé sa ligne de crédit syndiqué de 1 400 millions d'euros auprès de 12 banques internationales. Les conditions de ce refinancement ne modifient pas substantiellement le contrat d'emprunt.

Cette nouvelle ligne entièrement sous forme de crédit revolving a une maturité initiale de 5 ans (2018) et une option d'extension à 7 ans (2020). Le 2 octobre 2015, le Groupe a signé un amendement permettant d'étendre la maturité initiale de 2018 à 2020 et d'étendre l'option d'extension de 2020 à 2022. Cette ligne n'est pas utilisée au 30 juin 2017.

Le taux d'intérêt applicable sur ce crédit est fondé sur l'Euribor de la période, augmenté d'une marge pouvant varier en fonction du niveau du levier financier du Groupe entre 0,35 point et 1,10 point par an.

Term Loan de 500 millions d'euros :

Le 08 janvier 2016, le Groupe ILIAD a signé un contrat ouvrant une nouvelle ligne de crédit syndiqué pour un montant total de 500 millions d'euros, auprès de 11 banques.

Cette ligne, sous forme de prêt à terme, a une maturité à 5 ans (2021).

Cette ligne est entièrement utilisée depuis fin mai 2016.

Emprunt auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) :

Dans le cadre du déploiement de ses réseaux ADSL et FTTH, le Groupe ILIAD a obtenu, en 2010, le soutien de la BEI à travers la mise en place d'une ligne de 150 millions d'euros. Cette ligne amortissable présente une maturité finale de 10 ans.

Fin août 2012, un nouvel emprunt de 200 millions d'euros a été mis en place pour le déploiement des réseaux fixes de nouvelle génération. Cette ligne amortissable présente une maturité finale de 10 ans.

Ces deux lignes sont totalement utilisées au 30 juin 2017, un premier remboursement de 25 millions d'euros étant intervenu courant 2015, un second remboursement de 42 millions d'euros courant 2016 et un troisième remboursement de 33 millions d'euros au cours du premier semestre 2017.

Le 08 décembre 2016, un nouvel emprunt de 200 millions d'euros a été mis en place pour le déploiement des réseaux de fibre optique. Cette ligne amortissable à compter de 2020 présente une maturité finale en 2030. Cette ligne de crédit n'est pas utilisée au 30 juin 2017.

Emprunts obligataires :

Le 26 mai 2011, le Groupe ILIAD a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire pour un montant de 500 millions d'euros et présentant un coupon annuel de 4,875 %.

Ces obligations ont été totalement remboursées en juin 2016.

Le 26 novembre 2015, le Groupe ILIAD a procédé à l'émission d'un nouvel emprunt obligataire pour un montant de 650 millions d'euros et présentant un coupon annuel de 2,125 %. Ces obligations seront remboursées au pair à échéance le 5 décembre 2022.

Programme de billets de trésorerie (< 1 an) de un milliard d'euros :

Au cours du 1^{er} semestre 2012, et dans une perspective de diversification de ses sources et de ses maturités de financement, le Groupe ILIAD a mis en place un programme de billets de trésorerie de 500 millions d'euros. Le Groupe ILIAD a, depuis lors, augmenté la taille de son programme pour le porter à 800 millions d'euros au cours du premier semestre 2015 puis à 1 milliard d'euros au cours du premier semestre 2017.

Au 30 juin 2017, cette ligne était utilisée à hauteur de 405 millions d'euros.

NOTE 8 : PROVISIONS NON COURANTES ET COURANTES

Semestre clos le 30 juin 2017 (en milliers d'Euros)	Litiges et contentieux	Autres	Total
Montants au 1^{er} janvier 2017	48 897	566	49 463
Provisions additionnelles	79	0	79
Utilisations	(498)	0	(498)
Reprises	(370)	0	(370)
Autres variations	(124)	0	(124)
Montants au 30 juin 2017	47 984	566	48 550
<i>Dont non courant</i>			<i>0</i>
<i>Dont courant</i>			<i>48 550</i>

31 décembre 2016 (en milliers d'Euros)	Litiges et contentieux	Autres	Total
Montants au 1^{er} janvier 2016	99 299	0	99 299
Provisions additionnelles	1 417	566	1 983
Utilisations	(48 085)	0	(48 085)
Reprises	(3 770)	0	(3 770)
Autres variations	36	0	36
Montants au 31 décembre 2016	48 897	566	49 463
<i>Dont non courant</i>			<i>0</i>
<i>Dont courant</i>			<i>49 463</i>

NOTE 9 : AUTRES PASSIFS NON COURANTS

En milliers d'Euros	30/06/2017	31/12/2016
Autres passifs non courants	1 378 267	1 490 952
Total	1 378 267	1 490 952

NOTE 10 : ENGAGEMENTS

Engagements de locations :

La ventilation des charges de location comptabilisées en résultat est la suivante :

En millions d'Euros	30/06/2017	30/06/2016
▪ Loyers (paiements minimaux)	75	58
▪ Loyers conditionnels	0	0
▪ Sous-locations	6	6
Total	81	64

Le tableau ci-dessous présente l'analyse par nature et par échéance des engagements donnés par le Groupe au 30 juin 2017 sur les locations.

(Chiffres en millions d'Euros) Nature de location	< 1 an	de 1 an à 5 ans	>5 ans	TOTAL
Biens immobiliers	21	42	4	67
Véhicules	7	5	0	12
Autres locations	122	449	138	709
TOTAL	150	496	142	788

Aucun engagement de locations ne prévoit de loyers conditionnels significatifs, d'options de renouvellement, ou de dispositions contractuelles imposant des restrictions particulières (notamment concernant les dividendes, l'endettement complémentaire ou les locations additionnelles).

Engagements de réseaux :**Investissements de réseaux :**

Le Groupe ILIAD est engagé à hauteur de 87,2 millions d'euros au titre d'investissement futurs sur son réseau.

Achats de capacités :

(Chiffres en millions d'Euros) Nature de l'engagement	< 1 an	de 1 an à 5 ans	> 5 ans	TOTAL
Achats de capacités	61	74	0	135
TOTAL	61	74	0	135

Autres engagements :

Les engagements financiers relatifs aux emprunts sont décrits note 7.

Au 30 juin 2017,

- Le montant des autres engagements donnés par le Groupe ILIAD s'élève à 18.78 MEuros

Les autres engagements donnés consistent principalement en des cautions bancaires.

Procès et litiges :

Les principaux litiges en cours sont les suivants au 30 juin 2017 :

Litiges SFR :

- Par assignation du 27 mai 2014, SFR demande au tribunal de commerce de Paris de condamner solidairement Free Mobile, Free et Iliad à payer la somme de 493,2 millions d'euros en réparation du préjudice économique, d'image et morale que la société aurait subi du fait d'actes de concurrence déloyale par dénigrement. Free Mobile, Free et Iliad contestent la position de SFR et ont formulé une demande reconventionnelle d'un montant de 475 millions d'euros pour Free Mobile et 88 millions d'euros pour Free. L'affaire a été plaidée et le délibéré est attendu.
- Par assignation du 31 juillet 2015, Free demande au tribunal de commerce de Paris de condamner Numéricâble-SFR pour faire cesser des pratiques de concurrence déloyale et de parasitisme commercial résultant de l'utilisation du terme « Fibre » pour désigner un accès terminé par câble et voir réparer son préjudice de 37,9 millions d'euros.

Litiges ORANGE :

- Le 11 avril 2014, deux assignations ont été déposées par Orange sur différents brevets. Dans ces assignations, Orange demande au Tribunal notamment d'interdire les actes prétendument de contrefaçon et fait des demandes provisionnelles d'environ 250 millions d'euros. En réponse, Free conteste les arguments d'Orange en remettant notamment en cause sa qualité pour agir, la validité du brevet et des revendications d'Orange et demande la condamnation d'Orange à 50 000 euros pour procédure abusive et 50 000 euros au titre de l'article 700 du code de procédure civile.

Une décision a été rendue par le TGI de Paris le 18 juin 2015, déboutant Orange de ses demandes, condamnant Orange à régler à Free 200 000 euros et annulant, à la demande de Free, le brevet qui était revendiqué. Orange a fait appel de ce jugement. Les deux affaires sont toujours en cours.

- Par décision n° 2015-0971-RDPI du 28 juillet 2015, l'ARCEP a autorisé Free Mobile à utiliser sans surcoût les liens de fibres optiques pour collecter le trafic issu de ses stations de bases mobiles, que celles-ci soient reliées au répartiteur en cuivre ou en fibre optique.

Le 28 août 2015, Orange a interjeté appel de cette décision de l'ARCEP. Free Mobile conteste la position d'Orange. Par arrêt du 29 juin 2017, la Cour d'Appel de Paris a rejeté le recours formé par Orange contre la décision de l'ARCEP.

Litiges BOUYGUES TELECOM :

- Fin 2014, Bouygues Telecom a assigné Free Mobile devant le tribunal de commerce de Paris pour une soi-disant violation de ses obligations en qualité d'opérateur de téléphonie mobile et de soi-disant pratiques commerciales trompeuses. Free Mobile conteste la position de Bouygues Telecom qu'elle considère non fondée. Bouygues Télécom a chiffré le préjudice qu'il estime avoir subi à 570 millions d'euros. L'affaire est toujours en cours.
- Par assignation du 10 novembre 2015, Free a assigné Bouygues Telecom devant le Tribunal de Commerce de Paris pour faire cesser des pratiques de concurrence déloyale et de dénigrement dans le cadre de la commercialisation et voir réparer son préjudice en cours d'évaluation. L'affaire est toujours en cours.
- Le 14 juin 2016, Bouygues Telecom a déposé devant l'Autorité de la Concurrence une saisine au fond puis le 16 juillet une saisine complémentaire accompagnée d'une demande de mesures de conservatoires (ensemble les « Saisines »). Les Saisines soutiennent que l'Accord d'Itinérance et l'Avenant d'Extinction de l'Itinérance 2G/3G violeraient l'interdiction des ententes anti-concurrentielles visées par les articles 101 TFUE et L.420-1 du code de commerce. Fin octobre 2016, Bouygues Telecom a abandonné sa saisine complémentaire. Par décision du 5 juillet 2017, l'Autorité de la Concurrence a acté du désistement de la société Bouygues Telecom.

Litige FASTWEB

- Le 14 janvier 2017, Fastweb a déposé un recours devant le Tribunal de l'Union Européenne contre la décision de la Commission européenne du 1^{er} septembre 2016 autorisant, sous conditions, la création d'une entreprise entre Hutchison et VimpelCom en Italie. L'affaire est en cours.

NOTE 11 : GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Dans le cadre de sa politique de gestion du risque de change, le Groupe a mis en place une politique de couverture de ses décaissements en US dollars.

Par ailleurs, afin de réduire la volatilité des flux futurs liés aux paiements d'intérêts relatifs aux emprunts, le Groupe ILIAD avait mis en place des contrats de swap de taux d'intérêts payeurs à taux fixe. Ces contrats se sont terminés au cours du premier semestre 2016.

Compte tenu de la part significative des financements à taux fixes (emprunt obligataire et lignes BEI), le Groupe ILIAD n'a pas jugé nécessaire la mise en place de nouveaux contrats de swap de taux.

En Milliers d'Euros	Echéance à moins d'1 an	Echéance à plus d'1 an
Couvertures de change	- 185	330
Couvertures de taux	0	0

NOTE 12 : TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES

Les transactions avec les principaux dirigeants ainsi qu'avec les sociétés Monaco Telecom et Salt Mobile sont les seules transactions entre parties liées applicables au Groupe ILIAD.

Transactions avec les principaux dirigeants

- Personnes concernées :

La Direction du Groupe comprend les membres du Conseil d'Administration de la société ILIAD et les membres du Comité de Direction (neuf personnes au 30 juin 2017).

- La rémunération des 9 principaux dirigeants peut se ventiler comme suit :

En milliers d'Euros	30/06/2017	30/06/2016
<ul style="list-style-type: none"> Rémunération totale Paiements en actions ou assimilés 	<p>1 198</p> <p>220</p>	<p>1 169</p> <p>245</p>
Total	1 418	1 414

Impact des attributions gratuites d'actions Free Mobile existantes à émettre

FREE MOBILE a mis en place, suite à l'autorisation de l'associé unique de mai 2010, un plan d'attribution gratuite d'actions portant sur un maximum de 5 % de son capital social.

Au cours des exercices 2010 et 2011, une attribution globale représentant 5 % du capital de FREE MOBILE a été allouée à 23 salariés de la société et dirigeants. Ce plan prévoit une clause optionnelle de liquidité en numéraire ou en titres ILIAD dont le prix serait fixé à dire d'expert indépendant. Un premier mécanisme de liquidité partielle a été autorisé courant 2015, un second courant 2016.

Le 06 mars 2017, le Conseil d'Administration de la société Iliad a décidé d'autoriser un nouveau mécanisme de liquidité partielle en numéraire au profit des salariés et mandataires sociaux de la société Free Mobile, ayant bénéficié des plans d'attributions gratuites d'actions. Ce mécanisme a porté au maximum sur 12,5% des actions initialement attribuées qu'ils détenaient. Le prix unitaire de l'action a été fixé par un expert indépendant.

Transaction avec Monaco Telecom

Le Groupe ILIAD a signé un protocole d'accord avec la société Monaco Telecom, société monégasque contrôlée par une partie liée au Groupe Iliad, pour louer des sites sur lesquels sont installés des équipements du Groupe. Le montant facturé par Monaco Telecom au 30 juin 2017 au titre de la mise à disposition de ces sites s'élève à 750 K€.

Transaction avec Salt Mobile

Free Mobile réalise des prestations techniques pour le compte de la société SALT, société suisse contrôlée par une partie liée au Groupe ILIAD. Le montant reconnu en chiffre d'affaires au titre du premier semestre 2017 s'est élevé à 688 K€.

NOTE 13 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

Aucun évènement significatif susceptible de remettre en cause les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2017 n'est intervenu entre le 1^{er} juillet 2017 et la date d'arrêté des comptes.

ILIAD

Société Anonyme

16 rue de la Ville l'Evêque

75008 Paris

**Rapport des Commissaires aux comptes sur
l'information financière semestrielle**

Période du 1er janvier 2017 au 30 juin 2017

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex

Deloitte & Associés
185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

ILIAD SA
Société Anonyme
16 rue de la Ville l'Evêque
75008 Paris

Rapport des Commissaires aux comptes
sur l'information financière semestrielle
Période du 1^{er} janvier 2017 au 30 juin 2017

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société ILIAD, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I- Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II- Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Neuilly-sur-Seine, le 31 août 2017

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Deloitte & Associés

Xavier Cauchois

François Buzy

Jean-Paul Séguret



Société anonyme au capital de 13.038.371,32 euros
Siège social : 16, rue de la Ville l'Evêque – 75008 Paris
342 376 332 R.C.S. PARIS

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité figurant ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Paris, le 31 août 2017

Maxime Lombardini,
Directeur Général d'Iliad